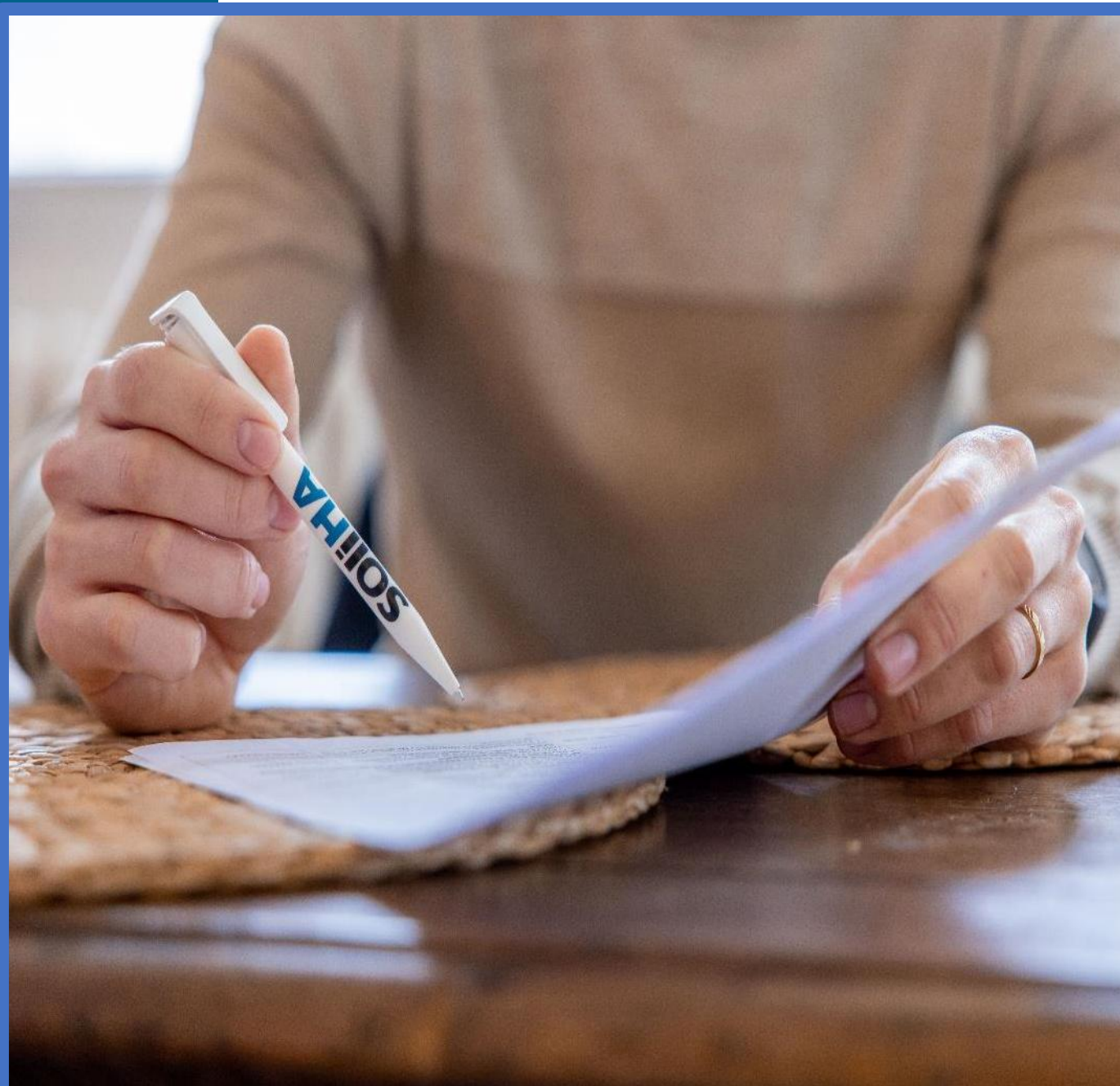


Assemblée Générale

30 septembre 2025



**VALIDATION DU PROCÈS-VERBAL DE
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
DU 19 SEPTEMBRE 2024**

Rapport moral de la présidente Mme Christelle MORBOIS



2024 a été une année utile, laborieuse, exigeante et pleine d'enseignements. En 2025, notre environnement a changé vite et parfois brutalement. Dans ce rapport moral, Je voudrais, simplement, raconter ce que nous avons fait, dire ce qui nous inquiète et partager ce que nous proposons pour la suite.

2024 restera comme une année de travail utile et de consolidation (formation des personnels, appropriation des nouveaux dispositifs d'aide à la rénovation de l'habitat, déploiement des nouveaux logiciels...). Nous avons poursuivi notre mission première : accompagner des ménages modestes et très modestes vers des logements plus sûrs, plus sains et plus économes. Les parcours sont parfois longs et techniques ; nous avons su les tenir, sans renoncer à la qualité ni à la rigueur dans l'usage des fonds publics.

Ce qui a bien fonctionné, d'abord, c'est la capacité des équipes à absorber une demande soutenue tout en stabilisant nos méthodes. Les outils métiers et la comptabilité ont été fiabilisés ; les délais se sont améliorés. Notre activité a progressé et nos produits ont augmenté sensiblement. L'exercice se clôture par un résultat global excédentaire, signe d'une gestion maîtrisée malgré un contexte mouvant.

Ce qui a moins bien marché tient pour une part aux à-coups nationaux : des périodes d'attentisme ont freiné les décisions des ménages et désorganisé la planification des entreprises. Les évolutions réglementaires incessantes de l'ANAH déstabilisent l'activité. Certaines missions ont souffert de décalages de financement ; nous avons dû réduire la sous-traitance et repenser l'ordonnancement des chantiers. La SICA Jura a été fortement exposée à ces aléas et appelle un suivi plus serré.

Ce qui se développe enfin, c'est notre capacité à proposer des réponses intégrées : accompagnement technique et social, intermédiation locative via nos AIS, et préparation de projets en maîtrise d'ouvrage d'insertion lorsque cela fait sens. Les équipes se sont professionnalisées : des renforts ciblés ont été opérés au premier semestre pour faire face à une demande en pleine croissance, puis la fin d'année a vu une stabilisation des effectifs et une organisation plus lisible. L'engagement des salariés a été déterminant ; je les remercie.

Tout indiquait que 2025 serait l'année de la récolte : nous comptons capitaliser sur les équipes et les outils pleinement opérationnels avec un résultat attendu très positif. Ça, c'était sur le papier...

Nous vivons une année heurtée. La trajectoire de MaPrimeRénov' « parcours accompagné » s'interrompt brutalement en juin : la plateforme se ferme, les dossiers ne peuvent plus être déposés pendant plusieurs mois, puis la reprise du 30 septembre ne concerne qu'un volume très limité et essentiellement des ménages très modestes. Le contingent national reste faible au regard des besoins, et l'incertitude pèse sur les décisions des ménages comme sur celles des entreprises.

Ces arrêts-reprises créent un trou d'air sur nos flux, compliquent le pilotage du préfinancement et mettent sous tension notre chaîne de production. Nous tenons la barre : nous concentrons nos forces sur l'accompagnement utile et nous veillons ligne à ligne à nos charges. Mais la visibilité reste insuffisante. 6 mois d'activité sur 12... il va être compliqué de boucler l'année 2025.

Nous devons nous adapter

Nous recentrons nos moyens sur les ménages les plus fragiles et sur les parcours qui changent concrètement la vie : logement décent, adaptation, travaux indispensables. Nous ajustons prudemment nos effectifs par non-remplacement de départs et fin naturelle de CDD, en privilégiant les mobilités internes et la formation longue pour ouvrir des débouchés (copropriétés, habitat dégradé, AMO pour les collectivités, rénovation performante lorsque c'est pertinent). Nous resserrons notre pilotage budgétaire et phasons nos investissements.

Nous n'attendons pas que le contexte se stabilise pour agir. Nous lançons des projets à forte utilité sociale.

Le projet « Fais comme chez toi » incarne notre approche : apporter des solutions habitat pour faire avancer les territoires.

Ce dispositif propose l'ouverture d'une chambre chez l'habitant pour les saisonniers et les apprentis. Des propriétaires — souvent seuls ou âgés — louent une chambre libre, pour quelques semaines ou mois, à tarif encadré. Les jeunes trouvent un toit près du travail ou du centre de formation ; les hôtes rompent l'isolement et complètent leurs revenus ; les entreprises sécurisent leurs recrutements. SOLIHA est l'intermédiaire de confiance : nous repérons les hôtes, vérifions la chambre, posons un contrat d'hébergement temporaire et une charte simple. Nous restons présents pour accompagner et, si besoin, faire la médiation. Les paiements sont sécurisés. Au final, c'est gagnant pour tous : un hébergement abordable, des propriétaires rassurés, des employeurs qui recrutent, des territoires qui se dynamisent.

Nous poursuivons notre engagement dans la maîtrise d'ouvrage d'insertion, pour produire des logements abordables, apporter des solutions immobilières aux collectivités tout en faisant fonctionner notre chaîne immobilière. Cette chaîne « accompagner – produire – gérer » est notre force.

Nous déployons France Rénov' Jura en partenariat étroit avec l'ADIL et AJENA. Le guichet d'accueil est en place ; les outils sont en ordre de marche. La décision nationale d'arrêter temporairement MaPrimeRénov' parcours accompagné, et les questions plus générales autour du budget de l'Etat, freinent cependant le décollage : la demande se tasse, les ménages sont persuadés que les aides ont disparu, au moment même où le service se structure.

Aujourd'hui, nous avons besoin de règles stables, pour restaurer la confiance. Nous avons besoin de décisions rapides et claires, pour éviter les à-coups qui cassent les parcours. Nous avons besoin que les avances, lorsque l'opérateur est agréé et mandataire financier, restent possibles et sécurisées, car elles permettent des travaux que les ménages ne pourraient pas financer autrement. Nous avons besoin de procédures plus simples et de contrôles mieux ciblés, pour privilégier l'efficacité sur le terrain.

Au-delà de ces principes, nous l'avons dit à Monsieur le Préfet que : la suspension de MaPrimeRénov' « parcours accompagné » jusqu'au 30 septembre, puis une réouverture très limitée, ne répond pas aux besoins. Le budget de l'ANAH 2026 sera manifestement absorbé par les engagements pris en 2025, avec des effets en chaîne sur l'ensemble des dispositifs de l'ANAH (dont MaPrimeAdapt et MaPrimeRénov' Copro), et des risques immédiats pour les entreprises locales et l'emploi.

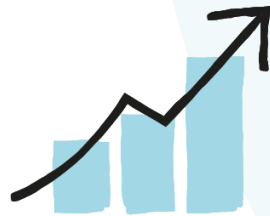
Le dispositif a été sous-budgété et construit de façon trop lourde, avec un accompagnement ouvert à une multitude d'acteurs sans garde-fous : cela a laissé de la place à des intervenants peu scrupuleux, alors que nos territoires disposent d'opérateurs de confiance. Cette incohérence fragilise aussi le déploiement de France Rénov' Jura, pourtant soutenu par le Département.

Nous demandons des orientations claires et des garanties budgétaires pluriannuelles, la simplification et la sécurisation du dispositif, la continuité des aides, et une mise en œuvre confiée prioritairement à des opérateurs reconnus et fiables. À défaut, nous affaiblirons la filière, fragiliserons les ménages et reculerons sur nos objectifs sociaux et écologiques.

Et puis, je veux aussi dire les choses simplement : si la visibilité et les flux ne se redressent pas, 2026 posera une question sociale pour notre association. Nous faisons tout pour l'éviter — en agissant tôt, en transformant nos métiers, en formant et en reclassant — mais nous ne cacherons pas la réalité : le risque de licenciements économiques existe si l'État et l'ANAH ne stabilisent pas le cadre et si les volumes éligibles restent trop faibles. Notre responsabilité est d'anticiper et de protéger au mieux les ménages, nos équipes et la qualité du service rendu.

Je remercie nos salariés pour leur ténacité, notre Conseil d'administration pour son appui, et l'ensemble de nos partenaires — Départements, services de l'État, ANAH, pour leur coopération.

Notre ambition ne change pas : permettre à chacune et chacun d'habiter dignement et durablement dans les départements du Jura et de Saône-et-Loire. C'est modeste et c'est immense. Nous y travaillons chaque jour.



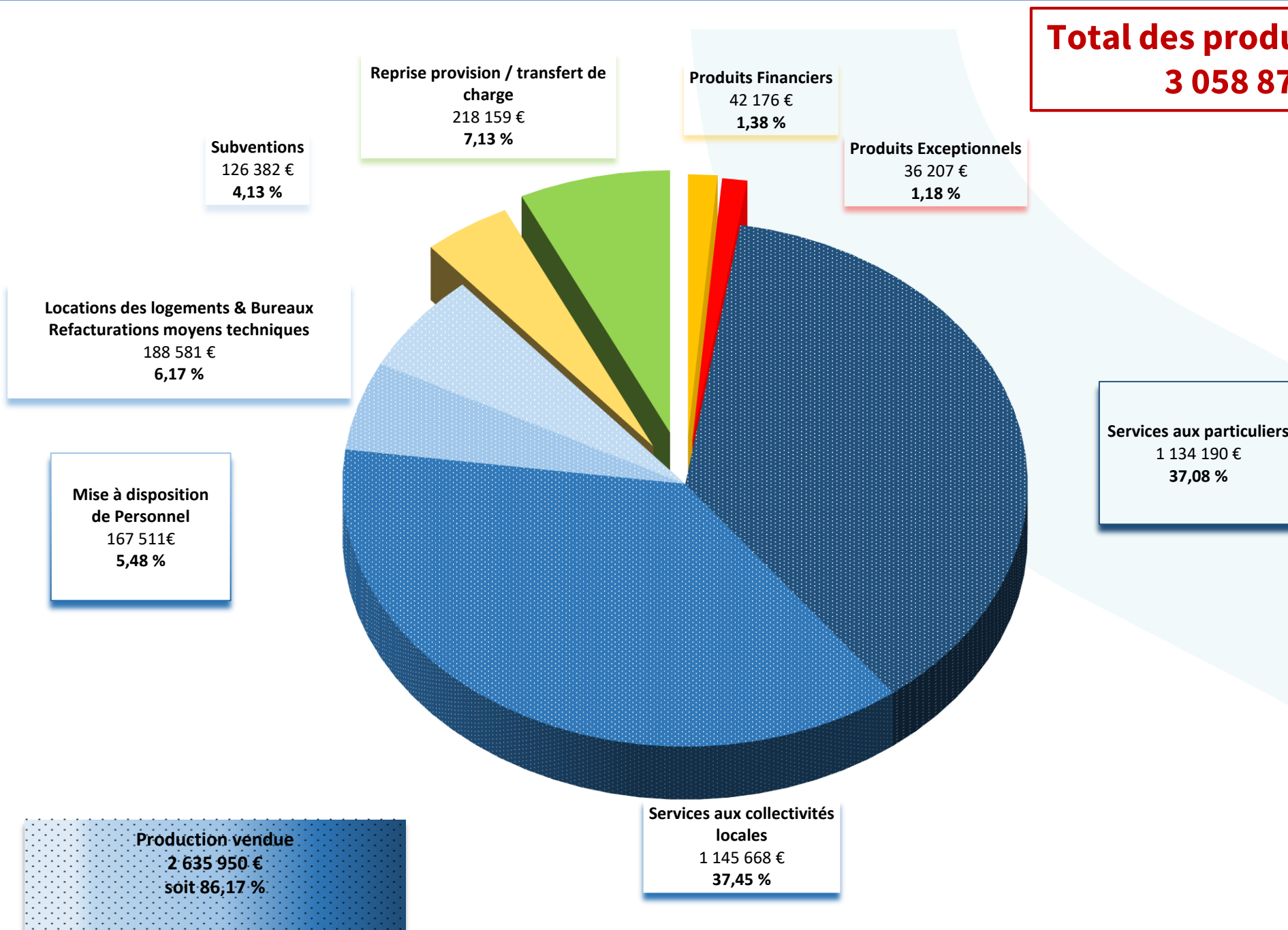
Présentation des comptes 2024

Cabinet FIDUCIAL : M. MARIA



Compte de résultat : Les produits

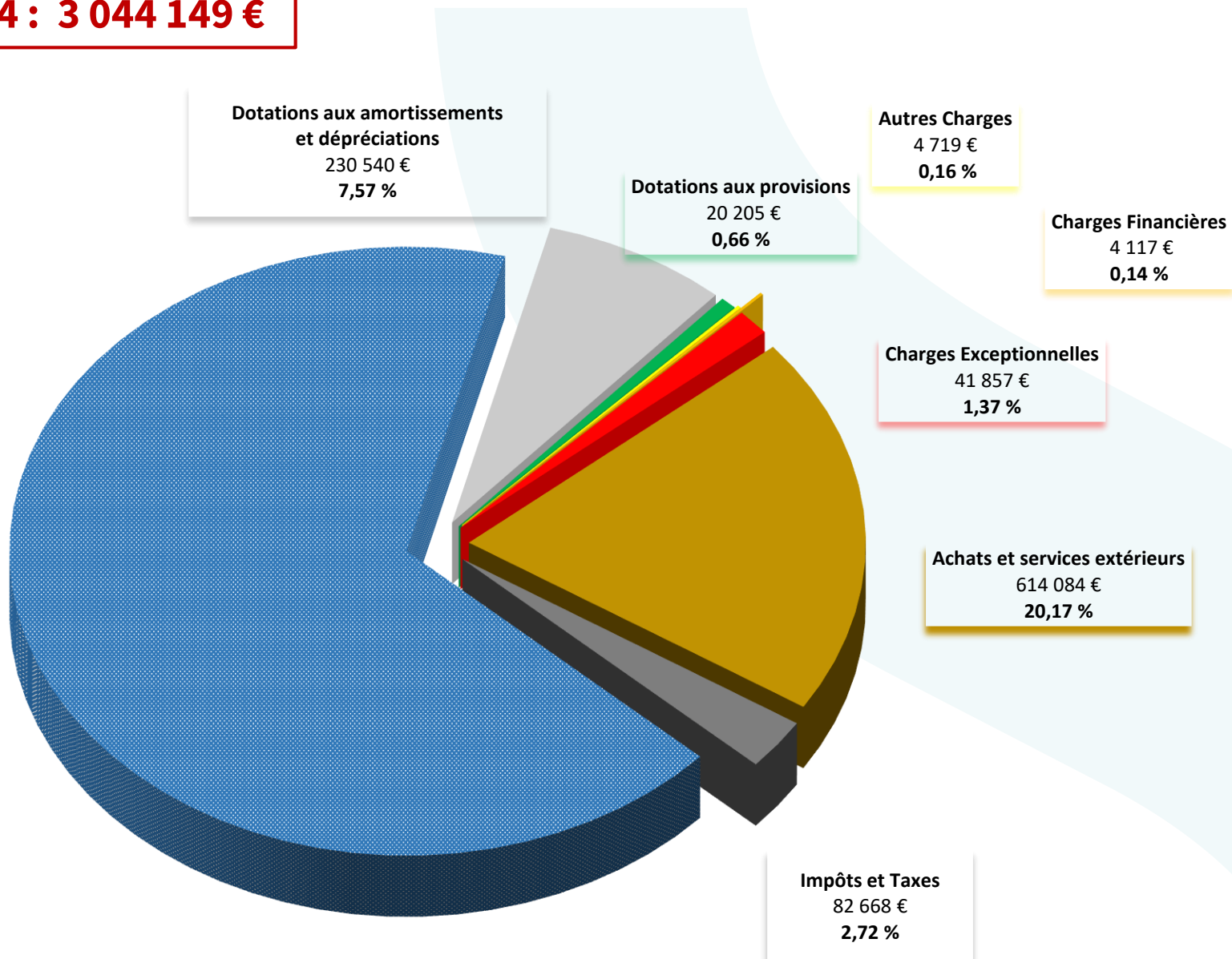
**Total des produits 2024 :
3 058 874 €**





Compte de résultat : Les charges

Total des charges 2024 : 3 044 149 €

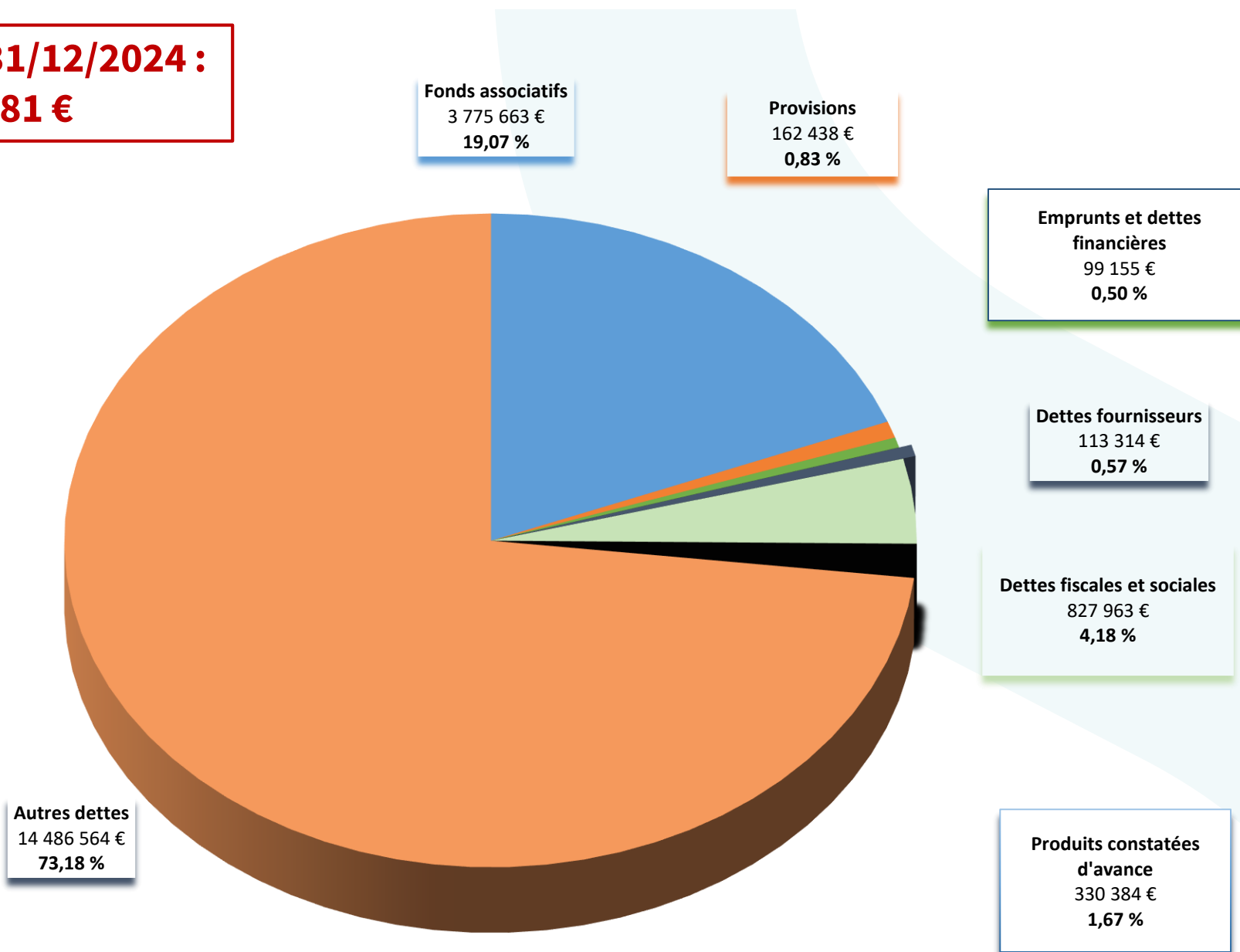


RÉSULTAT 2024
+ 14 725 €



Bilan : Le passif

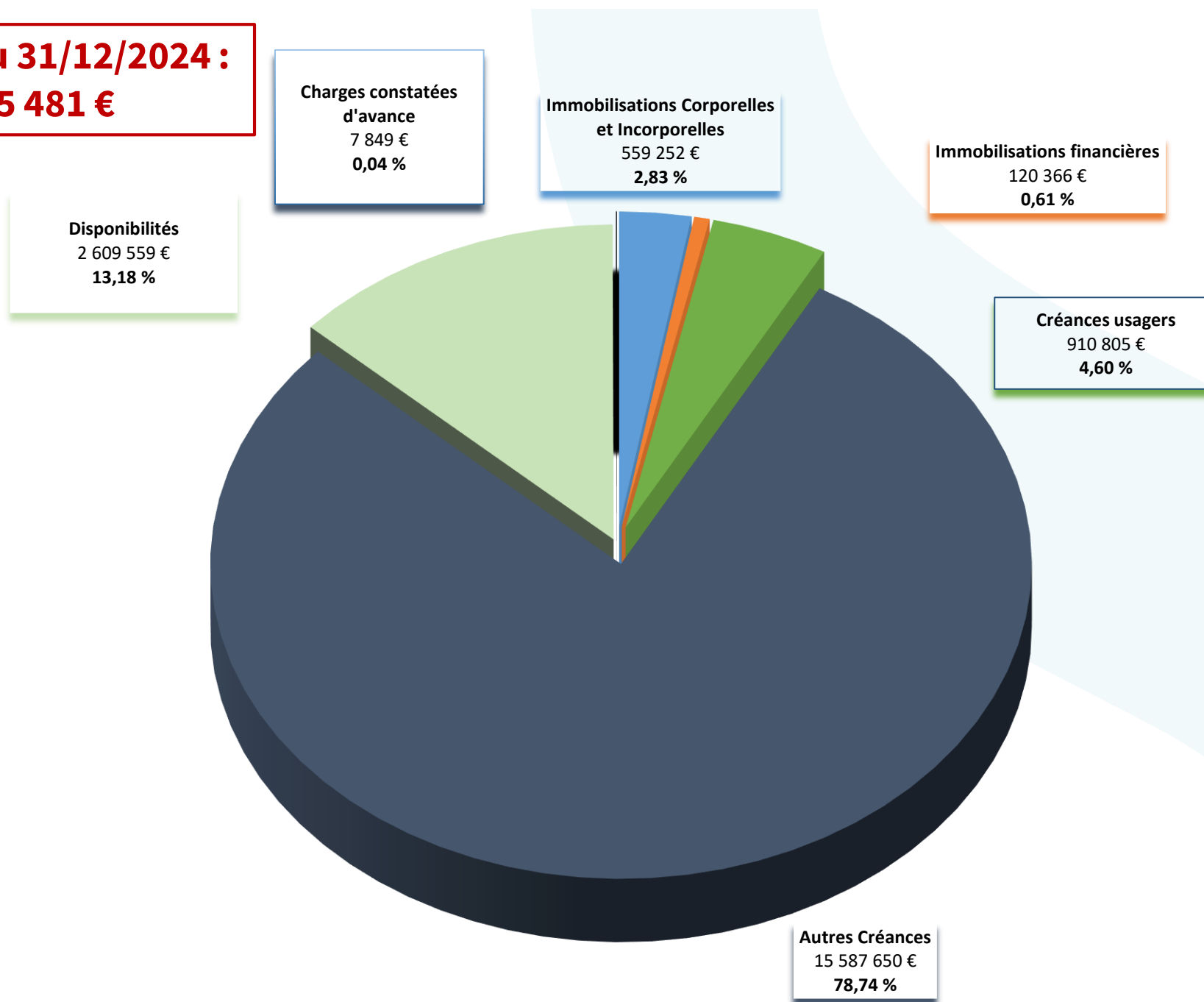
**Bilan passif au 31/12/2024 :
19 795 481 €**

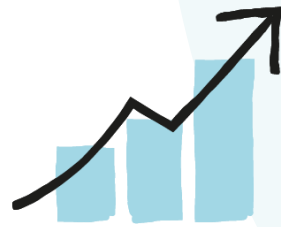




Bilan : L'actif

**Bilan actif au 31/12/2024 :
19 795 481 €**





Rapports du commissaire aux comptes

***Cabinet MAZARS BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ :
Mme Charlotte VIOLOT***



Budget prévisionnel

En K€

CHARGES	Réalisé 2024	BP 2025
Achats / Charges externes	580	444
Impôts / Taxes / TVA	75	70
Salaires Bruts	1 507	1 496
Charges Sociales	539	543
Autres Charges	38	43
Provisions / Amortissements	251	118
Charges Financières	4	3
Charges Exceptionnelles	49	35
TOTAL	3 043	2 752

PRODUITS	Réalisé 2024	BP 2025
Locations / Participation Charges	188	178
Collectivités Locales	1 205	836
Particuliers	1 134	1 156
Mise à Disposition	168	232
Subventions / Aides Emploi	66	105
Reprise Provisions / Transfert Charges	218	69
Produits Financiers	42	15
Produits Exceptionnels	36	18
TOTAL	3 057	2 608
RÉSULTAT	14	-144



Rapport d'activité



***Communication,
sensibilisation et
promotion***



Communication, sensibilisation et promotion

❑ Le standard téléphonique :

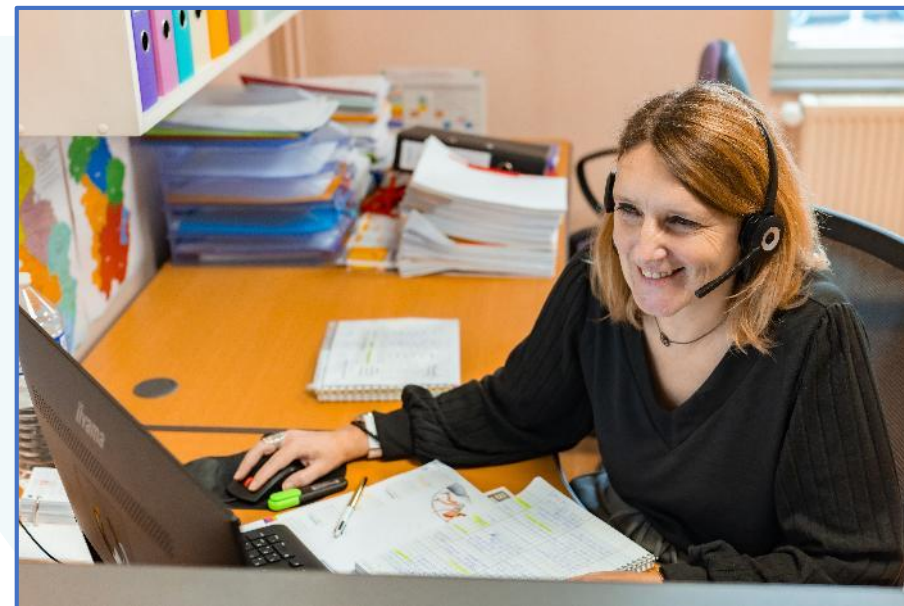
2 527 premiers contacts au total (PO, PB, Copro) ont été enregistrés durant l'année 2024, dont 1 169 dans le Jura et 1 358 en Saône-et-Loire.

❑ Le site internet :

235 messages reçus sur le site internet de SOLIHA (113 en 2023), dont 129 dans le Jura (92 premiers contacts) et 106 en Saône-et-Loire (73 premiers contacts).

❑ La page LinkedIn :

33 publications sur la page LinkedIn de SOLIHA qui ont touché 1 312 personnes et généré 6 360 impressions.



Communication, sensibilisation et promotion

Articles dans :

- des journaux gratuits : Hebdo 39 / Pays de Lons / Voix du Jura / Le Journal de Saône-et-Loire / Le Progrès
- des newsletters spécialisées : Bati Actu / CFDT
- dans des revues professionnelles : Maison & Architecture



Montceau-les-Mines

Habitat : des aides à la rénovation pour les propriétaires occupants

Les propriétaires occupants peuvent bénéficier de différentes aides financières dans le cadre de projets de rénovation énergétique ou d'aménagements pour personnes âgées ou handicapées.

Mathias Chaldé (CLP) - 05.69.70.47.47 - Temps de lecture : 2 min



Les directeurs intervenant à la réunion publique pour les propriétaires occupants. Photo Mathias Chaldé

Mercredi soir, une trentaine de personnes ont assisté à une réunion publique dans le cadre de l'OPAH (opération programmée d'amélioration de l'habitat) destinée aux propriétaires occupants. Cette réunion s'est déroulée au centre nautique en présence de Montserrat Reyes, déléguée à l'habitat et à la rénovation urbaine de la CUCM, et de chéris de services concernés.

« La CUCM a fait de la rénovation de l'habitat l'une de ses priorités, a précisé Montserrat Reyes. La mise en œuvre de l'opération programmée d'amélioration de l'habitat, lancée en 2021, s'inscrit dans cette démarche pour soutenir les travaux de réhabilitation portés par les propriétaires. Elle permet d'apporter des aides financières et des conseils techniques aux propriétaires pour leurs travaux. »

450 logements bénéficiaires

Selon les conditions d'éligibilité, des aides financières sont proposées par l'Agence nationale de l'habitat (Anah) à laquelle s'associent le Département, la Communauté urbaine, des communes, avec des moyens financiers importants : Anah près de 5 millions d'euros ; CUCM près de 1,6 million d'euros ; Département près de 620 000 euros. Au total 450 logements ont bénéficié à ce jour de travaux de rénovation soutenus dans le cadre de l'OPAH.

Le Journal de Saône-et-Loire 07.11.24

Voix du Jura le 29.02.2024

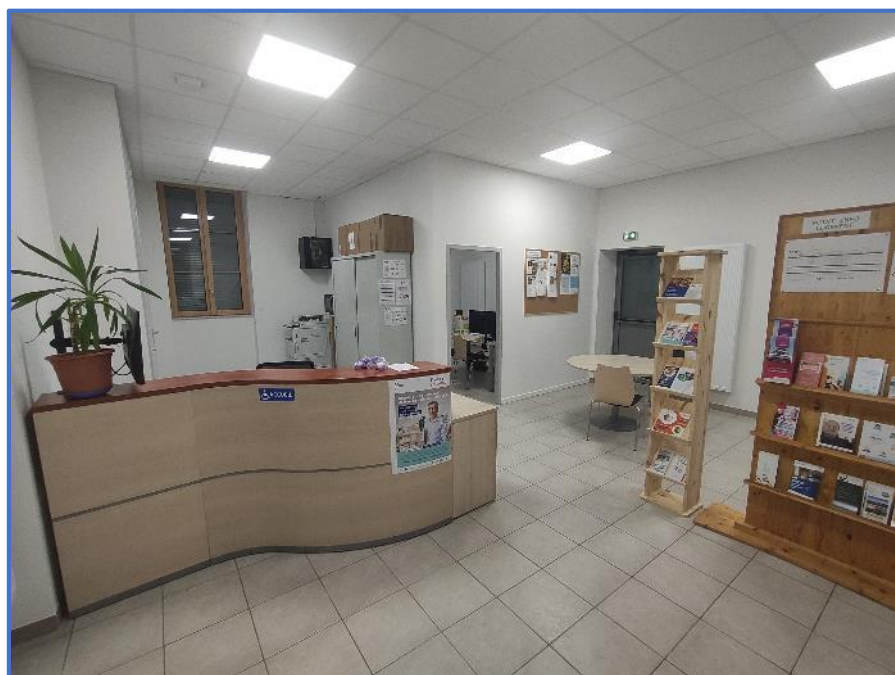
Le Progrès 28.05.24



Communication, sensibilisation et promotion

☐ Participation aux **Salons de l'Habitat et autres événements :**

à Dole, Champagnole, Lons-le-Saunier et Saint-Laurent-en-Grandvaux / Université de la Copropriété de l'UNIS/ Forum de la rénovation énergétique à Tournus.



Permanence à Ounans



Journées de l'Habitat à Dole le 26/29.01.2024

☐ Des **permanences** assurées dans 15 communes :

Dans le Jura à Arbois, Arinthod, Beaufort, Champagnole, Chaussin, Ounans, Moirans-en-Montagne et Morez – Hauts de Bienne.

En Saône-et-Loire à Tournus, Melay, Saint-Christophe-en-Brionnais, Marcigny, Iguerande, Le Creusot et Montceau-les-Mines.



Communication, sensibilisation et promotion

❑ Une dizaine de séances d'information

Réalisées avec des partenaires sur les thématiques de la rénovation énergétique et l'adaptation : FFB, ONAC, CAPEB, ADMR, APF France handicap et EPGV 39.

❑ 1491 visites-conseils réalisées en 2024 :

- Écoute des souhaits de travaux des propriétaires.
- Etat des lieux technique du logement.
- Préconisations sur les travaux les plus efficaces.
- Relevés techniques et métrés nécessaires.
- 1ères explications sur les aides mobilisables.



❑ Interventions à destination d'un public sénior pour le « maintien à domicile » :

- Ateliers « Bonjour » en partenariat avec l'ADMR et Merci Julie.
- Salon « Sport Santé » à la demande de l'Agirc Arco.
- Atelier « Les clés pour accompagner son proche » en partenariat avec l'ADMR.
- Forum « demain chez moi » pour le maintien à domicile et l'aide aux aidants.





***La réhabilitation
accompagnée au
service des particuliers***



2024 : Une année de changements importants

En décembre 2023, l'ANAH a annoncé une augmentation de son budget pour 2024, le portant à 6,2 milliards d'euros, soit une hausse de 1,6 milliard par rapport à 2023.



1. **MaPrimeRénov' par geste** : pour l'installation de systèmes de chauffage ou d'eau chaude décarbonés et les postes d'isolation.
2. **MaPrimeRénov' Parcours accompagné** : pour des rénovations améliorant d'au moins deux classes énergétiques, avec un accompagnement et des financements **jusqu'à 90% des coûts de travaux plafonnés à 70 000€**.



Couvre jusqu'à **70% des coûts des travaux plafonnés à 22 000€**, pour les personnes âgées de 70 ans et plus, ou dès 60 ans en cas de perte d'autonomie (GIR 1 à 6), ainsi que pour les personnes en situation de handicap, sans limite d'âge.



Financement pouvant atteindre jusqu'à **80 % pour des travaux plafonnés à 70 000 euros**. Cette mesure vise à améliorer significativement le financement des travaux lourds pour la remise en état les logements indignes et très dégradés, occupés ou vacants.



Permet aux **bailleurs**, qui acceptent de louer un logement à un loyer inférieur au prix du marché, de bénéficier d'une réduction d'impôt. Le taux de réduction d'impôt dépend du niveau de loyer appliqué (**intermédiaire, social ou très social**). En plus de la réduction fiscale les bailleurs pourront profiter d'aides financières pour la réalisation de leurs travaux.



Bilan des dossiers subventionnés avec l'appui de SOLIHA en 2024



1 264

logements accompagnés
par SOLIHA sur les
départements du Jura et de
la Saône-et-Loire en 2024.

(1 147 logements en 2023)

42,2 M€
de travaux
réalisés

30,4 M€
de subventions
attribuées

**Près de 2.200 dossiers
de financements constitués**



La réhabilitation accompagnée au service des particuliers

Saône-et-Loire :

587 logements

21 M€ de travaux

14,6 M€ de subventions

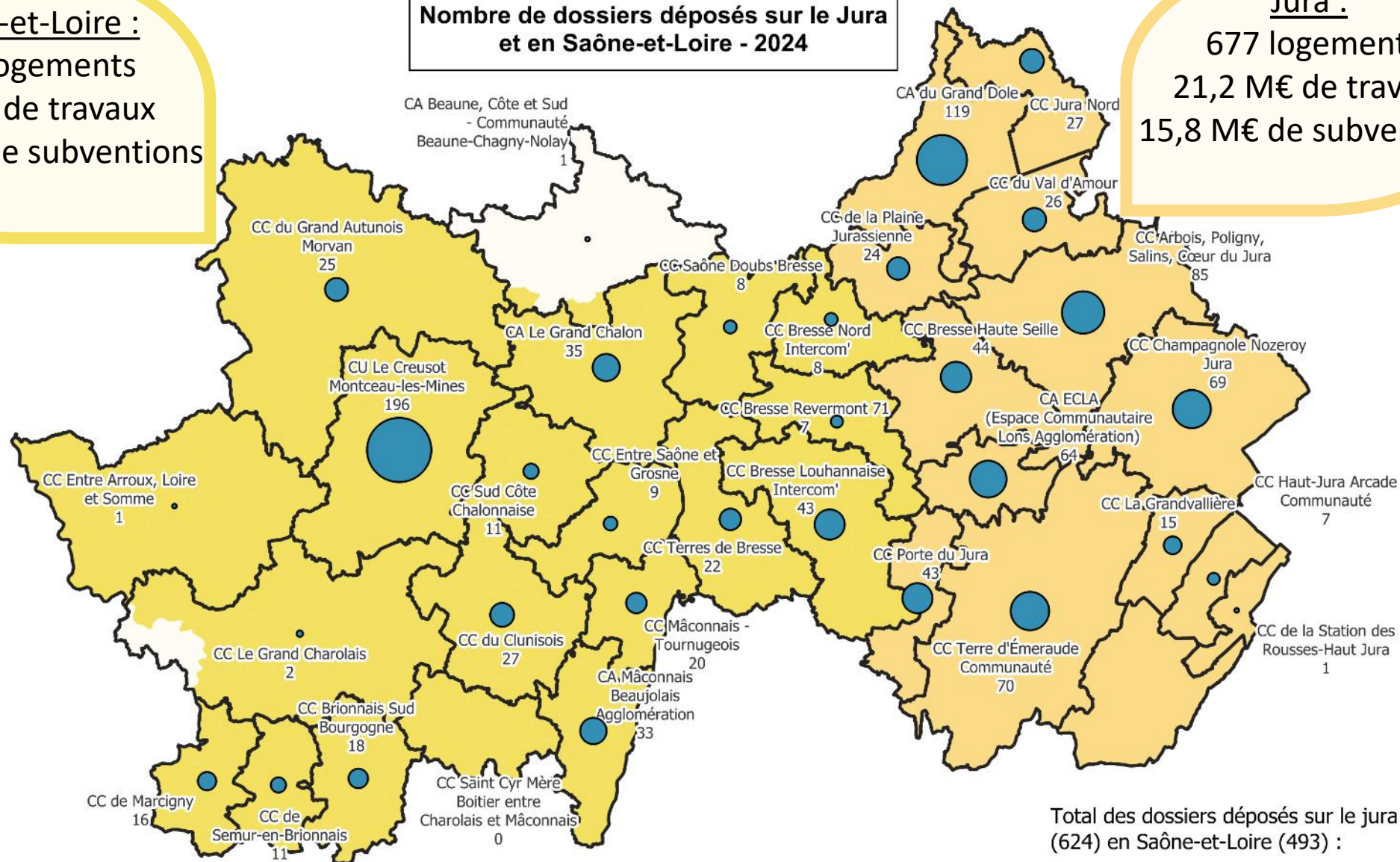
Nombre de dossiers déposés sur le Jura et en Saône-et-Loire - 2024

Jura :

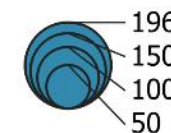
677 logements

21,2 M€ de travaux

15,8 M€ de subventions



Total des dossiers déposés sur le Jura
(624) en Saône-et-Loire (493) :



0 10 20 km

Cette carte répertorie les projets des propriétaires occupants, des logements locatifs et des copropriétés.



La réhabilitation accompagnée au service des particuliers



1 264

logements accompagnés
par SOLIHA sur les
départements du Jura et de
la Saône-et-Loire en 2024.



1 050

logements de propriétaires
occupants



62 sorties
d'insalubrité



504

adaptations de
logements



484

rénovations énergétiques



Rénovation énergétique en 2024



484

(572 logements en 2023)

rénovations énergétiques

- 192 logements / Saône-et-Loire
- 292 logements / Jura



56 000 €

de coût moyen
de travaux

64%

de taux moyen
d'aides par projet

68%

de propriétaires
très modestes

Caisses de retraites

SYDEL

3 Co-financeurs
en moyenne
par projet

Collectivités locales



Adaptation – Handicap en 2024



504

(381 logements en 2023)

adaptations de logements

- 222 logements / Saône-et-Loire
- 282 logements / Jura

❑ Dossiers MDPH : Maisons Départementales des Personnes Handicapées : 11 sur le Jura et 4 en Saône-et-Loire.



10 000 €

de coût moyen
de travaux

72%

de taux moyen
d'aides par projet

64%

de propriétaires
très modestes

Caisses de retraites

2 Co-financeurs
en moyenne
par projet

Collectivités locales



Sorties d'insalubrité en 2024



62

(17 logements en 2023)

sorties d'insalubrité,

- 42 logements / Saône-et-Loire
- 20 logements / Jura

96 400 €

de coût moyen
de travaux

66%

de taux moyen
d'aides par projet

60%

de propriétaires
très modestes

❑ Des partenariats financiers spécifiques pour
boucler ces opérations :



Caisses de retraites

Fondations

3 Co-financeurs
en moyenne
par projet

Collectivités locales



Lutte contre l'habitat indécent (parc locatif) / 2024

* **42 diagnostics décence** réalisés dans le cadre des dispositifs départementaux mis en place : 14 dans le Jura et 28 en Saône-et-Loire

+ **14 médiations avec des propriétaires bailleurs** (missions spécifiques au Jura)

* Travail partenarial avec le **dispositif ASME porté par le Conseil Départemental du Jura**

*Accompagnement Social pour la Maîtrise de l'Énergie : **4 dossiers suivis en 2024.***





La réhabilitation accompagnée au service des particuliers

47

façades



1 264

logements accompagnés
par SOLIHA sur les
départements du Jura et de
la Saône-et-Loire en 2024.



1 050

logements de propriétaires
occupants

2



copropriétés de
122 logements



92

logements locatifs
(**65 dossiers**)



Le locatif en 2024



92

(45 logements en 2023)

logements locatifs

- 55 logements / Saône-et-Loire :
- dont 10 à la demande directe des locataires.
- 37 logements / Jura
- dont 8 à la demande directe des locataires.



70 000 €

de coût moyen
de travaux

65%

de taux moyen
d'aides par projet

1 Co-financeur
en moyenne
par projet

Collectivités locales



Ex. Locatif en 2024

Projet locatif porté par une SCI sur Le Frasnois

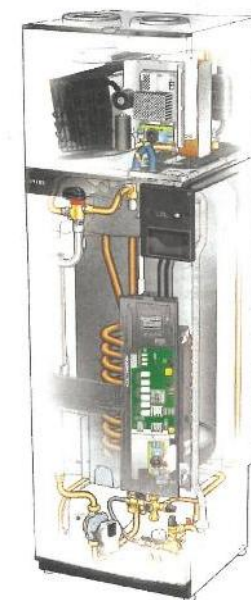
9 logements locatifs créés, dont :

6 bénéficient de subventions Anah – Loc'Avantages avec loyers plafonnés et conditions de ressources pour les locataires

3 restent en loyers libres

Réhabilitation lourde, avec atteinte du niveau BBC avec chauffage innovant : PAC sur air extrait.

Et qualitative, avec création balcons – terrasses pour 7 des logements et jardins privatifs pour les 3 du RDC.



Coût global de l'opération

≈ 840 K €

Ex. loyers conventionnés :

60 m² à 300 €/mois

112 m² à 465 €/mois

Montant global de subventions

≈ 260 K €



3

co-financeurs





La réhabilitation accompagnée au service des particuliers

Rénovation énergétique des **copropriétés** : fort développement de l'activité



2021 : 1 copropriété de 25 lots accompagnée
Mi-2024 : 25 copropriétés / 750 lots !

- ❑ Accompagnement de tout le processus décisionnel au sein des instances de la copropriété.
- ❑ Mobilisation de l'ensemble des dispositifs financiers disponibles.
- ❑ Montage des plans de financement collectifs et individuels, selon la situation de chaque copropriétaire.



Les certificats
D'ÉCONOMIES
D'ÉNERGIE
Ministère de la Transition
écologique et solidaire



COUP DE POUCE
RÉNOVATION GLOBALE
RÉSIDUEL COLLECTIF



Un travail très important mené par les chargés d'opérations aux côtés des syndic, professionnels et bénévoles,

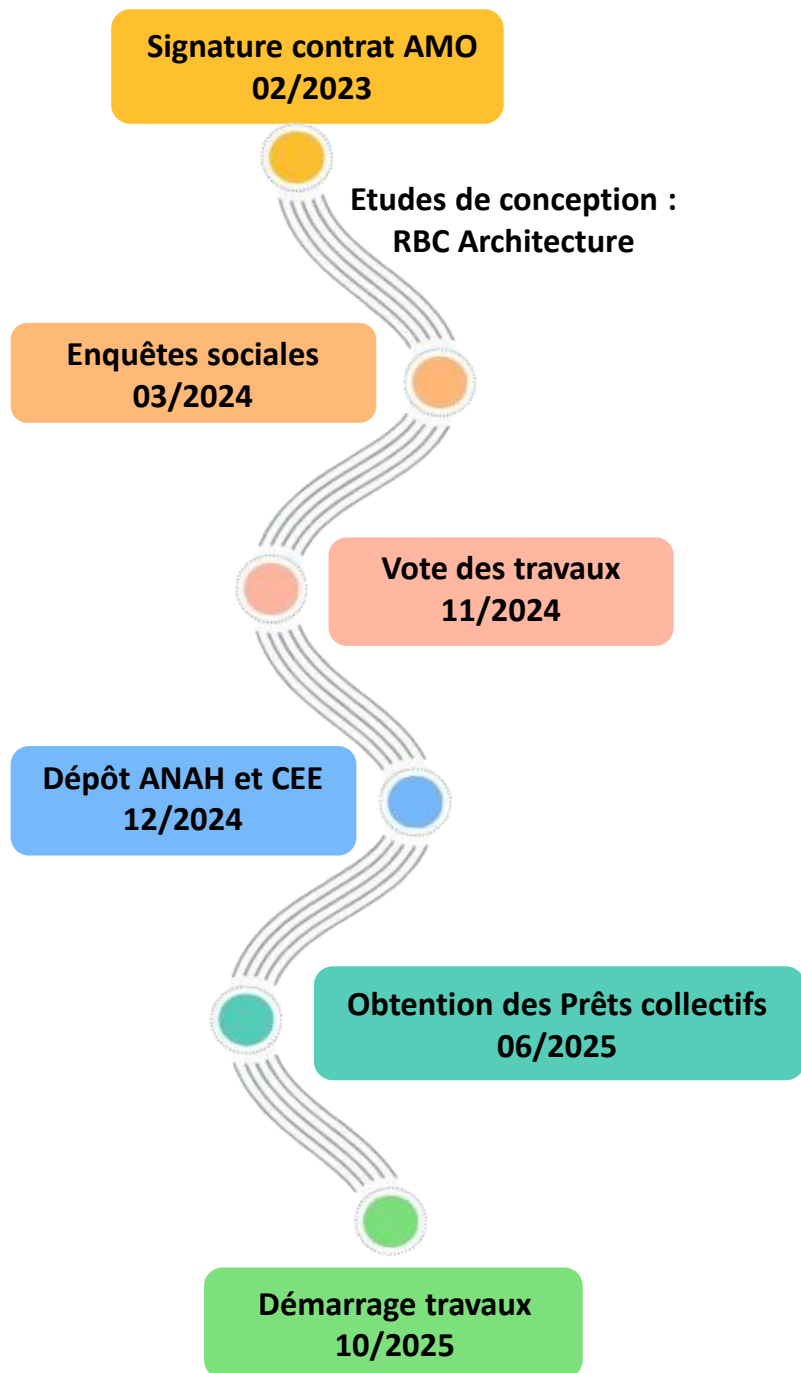


pour **mobiliser et convaincre tous les copropriétaires, occupants et bailleurs, de s'engager !**



Rénovation énergétique des copropriétés

Ex : Copropriété BELLEVUE - 11-13 Rue d'Auvergne à Macon - 76 lots



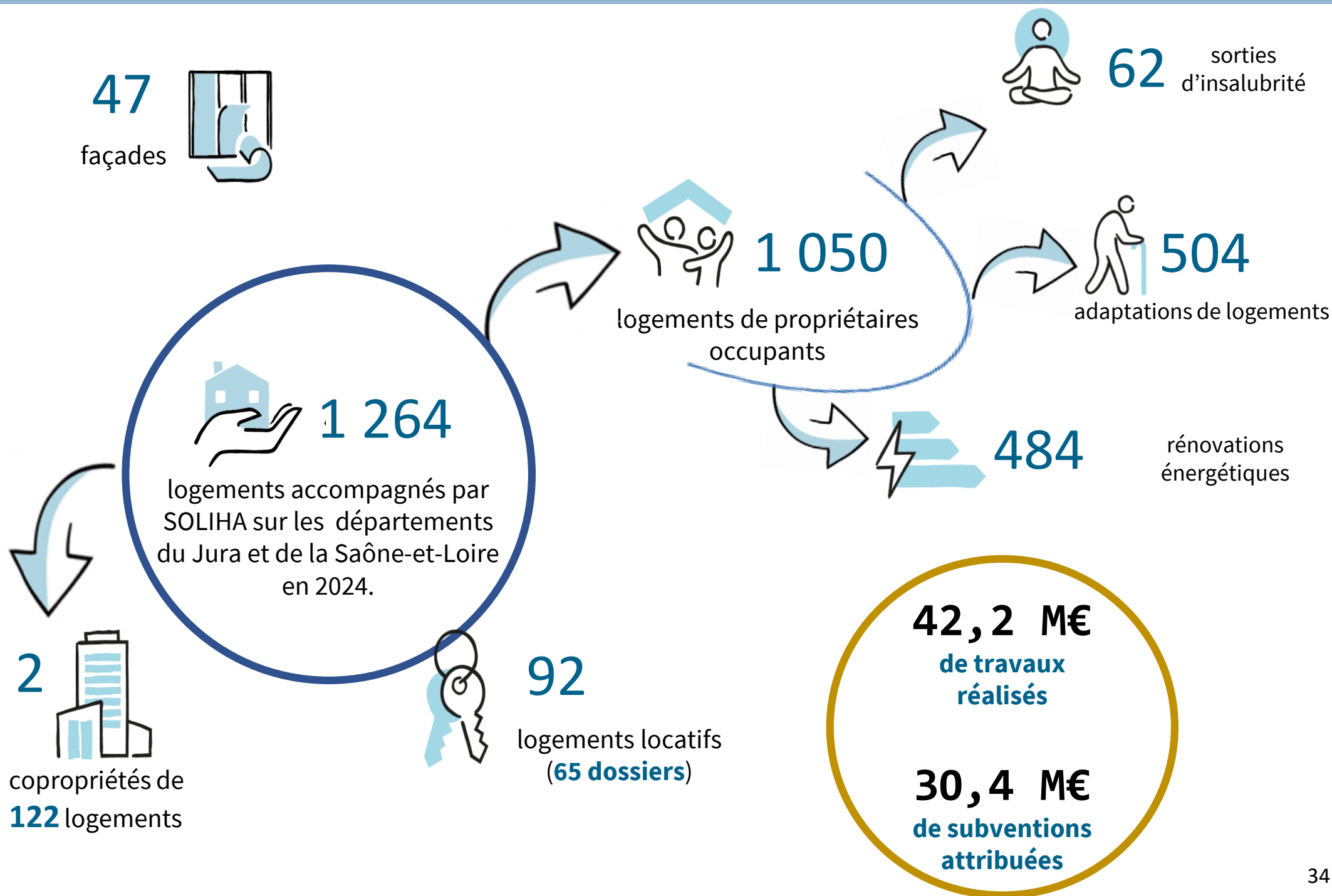
Rénovation énergétique	- Isolation thermique par l'extérieur (ITE) - Ventilation mécanique contrôlée (VMC) - Pose de vannes thermostatiques - Remplacement de la chaudière gaz + ECS par raccordement au réseau de chaleur urbain
Améliorations	- Ravalement - Menuiseries extérieures des caves

Coût de l'opération: 1 174 K€ TTC
Montant des aides: 526 K€ (45%)

Gain énergétique de 58%



La réhabilitation accompagnée au service des particuliers





Nombreux partenariats sur les 2 départements ...





Détail des 30,4 M€ de subventions attribuées

1. ANAH
27, 3 M€
(89,9%)

2. MPR' Copro
710 K€
(2.3%)

3. Collectivités locales
690 K€
(2.3%)

4. CD 39 et 71
580 K€
(1.9%)

5. MPR'
519 K€
(1,7%)

6. MDPH
231 K€
(0.8%)

**7. Caisses de
retraites**
105K€
(0.35%)

6. MPR par geste
78 K€
(0.26%)

7. SYDEL
62 K€
(0.2%)

8. APA
51 K€
(0.17%)

**9. Action
Logement**
50 K€
(0.16%)

10. CEE
26 K€
(0.09%)

11. PROCIVIS
15 K€
(0.05%)

**12.
Fondations**
14 K€
(0.05%)

13. Effilogis
9 K€
(0.03%)



La réhabilitation accompagnée au service des particuliers

2023-2026 : Participation au programme expérimental CONCERTO RENOV dans le cadre d'un appel d'offre européen



sonergia



Capenergies®

FÉDÉRATION
SOLiHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

SOLiHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

JURA SAÔNE-ET-LOIRE

SOLiHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT
Landes

Eveiller, orienter et accompagner

concerto
▷ sonergia

Un univers de **confiance** pour inciter les particuliers à la réalisation des travaux de rénovation énergétique, faciliter et sécuriser leur mise en œuvre.

1 plateforme de services



pour les particuliers, partenaires & les professionnels

- Stratégie phygitale basée sur **la data** et **l'accompagnement humain**
- Une conviction forte : la rénovation d'un logement doit être personnalisée, de l'acte isolé à la rénovation globale, et nécessite **plusieurs expertises complémentaires**
- Sonergia avec Concerto est **orchestrateur** entre tous les acteurs du parcours et en premier lieu **l'Accompagnateur Rénov'**





La réhabilitation accompagnée au service des particuliers



- Basé sur Carnet d'Information du Logement **CLEA**, crée par QUALITEL
- Intègre le simulateur de travaux **CONCERTO RENOV**
- Facilitera la communication, l'échange de documents, et offrira une plus grande visibilité sur l'avancée du projet à l'ensemble des acteurs du projet de rénovation !
- Expérimentation depuis **septembre 2024**

Dernier comité de suivi local
le 27 juin 2025

3^{ème} comité local
27 juin 2025

CONCERTO RENOV

Une nouvelle plateforme de services pour accélérer la rénovation énergétique des logements

Cofinancé par l'Union européenne

Mes logements >

Avancement du Parcours de Travaux : Etapes

concerto sonergia

Etape 1 : Autodiagnostic
Réalisez avec l'outil Concerto, développé par SONERGIA avec le CSTB, un pré-diagnostic de votre logement. Faites votre simulation dès maintenant. Ainsi, vous pourrez connaître : la performance énergétique de votre logement avant travaux, d'où proviennent les pertes énergétiques, l'efficacité de votre chauffage, les travaux envisageables et l'estimation du gain financier...

Etape 2 : Visite de votre logement
Cette étape est essentielle : lors de la visite du conseiller, vous pouvez parler de vos besoins et de votre projet de travaux. À partir de cet échange et des relevés dans votre logement, le conseiller va vous proposer un rapport CONCERTO RENOV. Avec ce rapport, vous aurez toutes les informations nécessaires...

Etape 3 : Projet de travaux
À partir du rapport de visite, vous pouvez choisir votre programme de travaux. Le conseiller vous accompagne dans le choix des entreprises et dans les demandes de devis via la plateforme CONCERTO RENOV. Vous pouvez retrouver à cette étape tous les éléments pour solliciter les entreprises pour réaliser les travaux...

Etape 4 : Demandes de financements
C'est maintenant l'étape du financement. Votre conseiller vous propose un plan de financement global et vous accompagne pour le montage de vos dossiers de financements. À cette étape, vous retrouvez votre plan de financement ainsi que tous les documents nécessaires au montage des dossiers de financements...

Etape 5 : Top départ, vos travaux commencent !
Votre conseiller SOLIHA sera à votre disposition pour répondre à toutes vos questions en vous accompagnant pendant vos travaux. Il vous indique les points de vigilance, vous prodigue des conseils et vous propose un rapport de mise en œuvre de projet. À l'étape 5, vous pourrez accéder à l'ensemble de ces éléments...

Etape 6 : Après travaux : bilan, déblocage des financements et conseil
Votre conseiller SOLIHA va réaliser une visite et un rapport de fin d'accompagnement CONCERTO RENOV. Retrouvez ce rapport de fin de projet avec le plan de financement définitif et les factures transmises par les entreprises. Le conseiller vous accompagne pour les valider et pour les demandes de versement des aides...



***La conduite de
projets de territoire***



La conduite de projets de territoire

SOLiHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT
JURA SAÔNE-ET-LOIRE



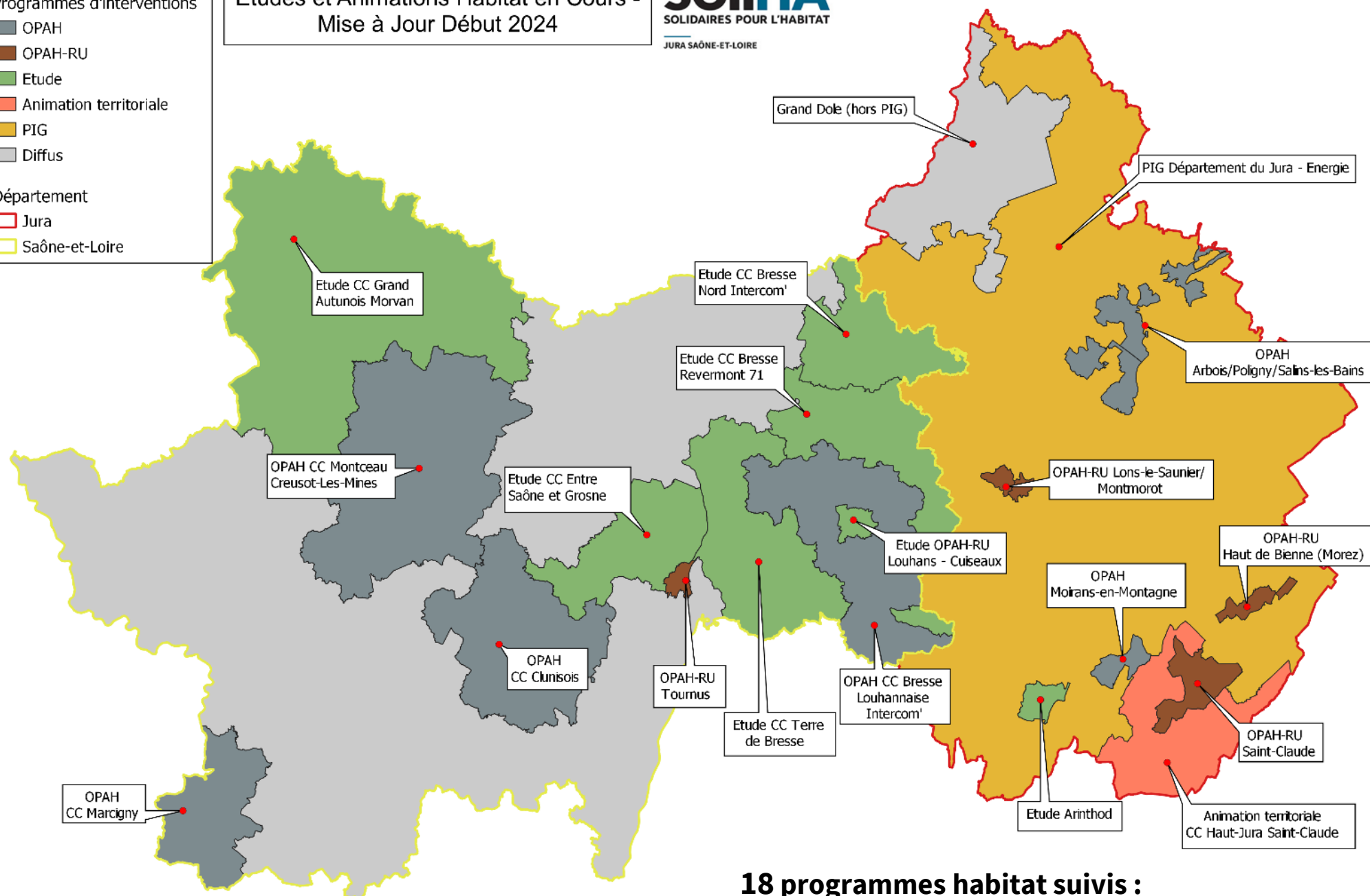
Programmes d'interventions

- OPAH
- OPAH-RU
- Etude
- Animation territoriale
- PIG
- Diffus

Département

- Jura
- Saône-et-Loire

Études et Animations Habitat en Cours -
Mise à Jour Début 2024



18 programmes habitat suivis :

7 OPAH en étude + 10 OPAH en animation + 1 PIG



La conduite de projets de territoire

Programmes d'interventions

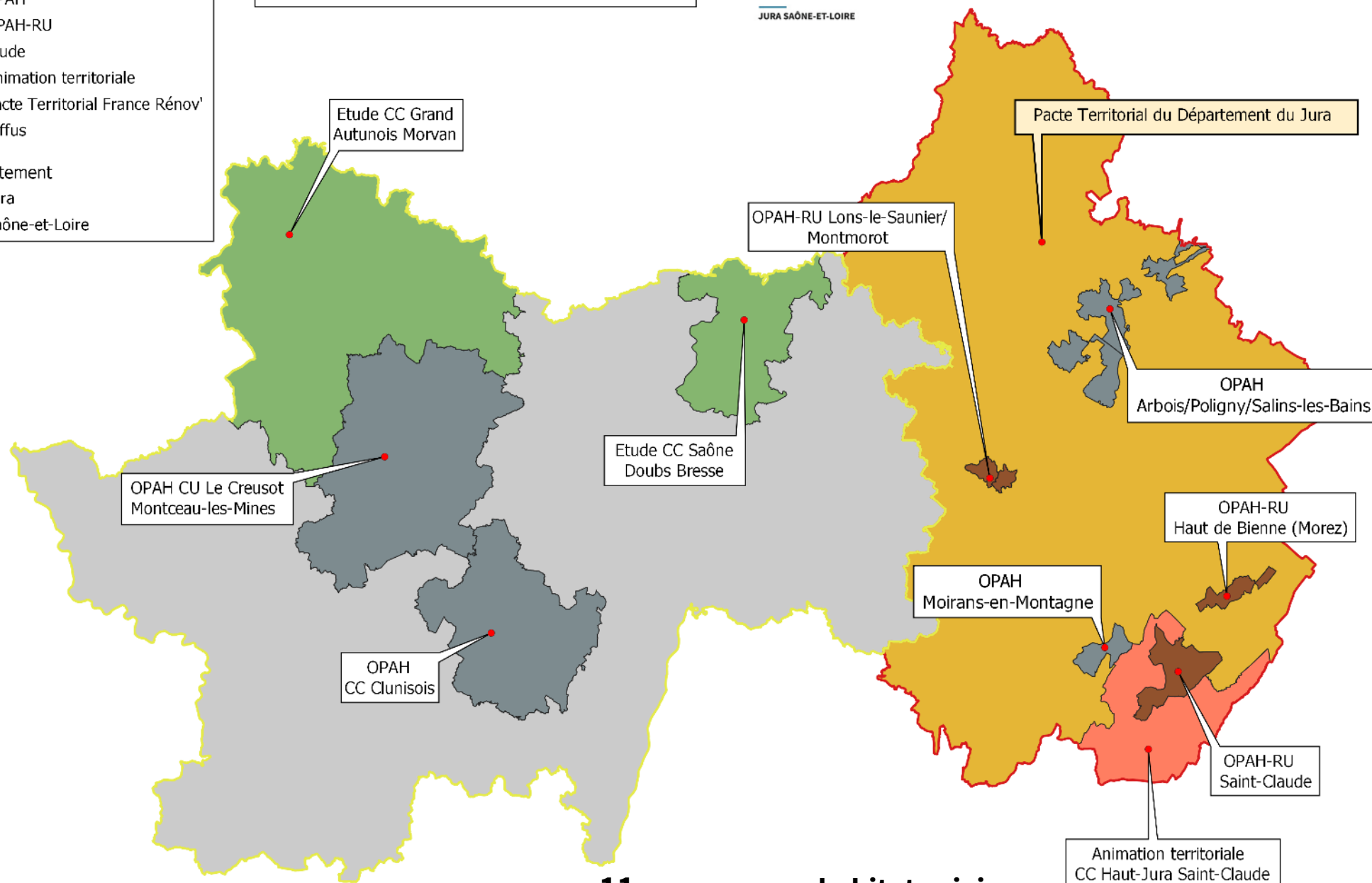
- OPAH
- OPAH-RU
- Etude
- Animation territoriale
- Pacte Territorial France Rénov'
- Diffus

Département

- Jura
- Saône-et-Loire

Études et Animations Habitat en Cours -
Mise à Jour Début 2025

SOLiHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT
JURA SAÔNE-ET-LOIRE



0 10 20 km

11 programmes habitat suivis :
2 OPAH en étude + 8 OPAH en animation + 1 Pacte Territorial



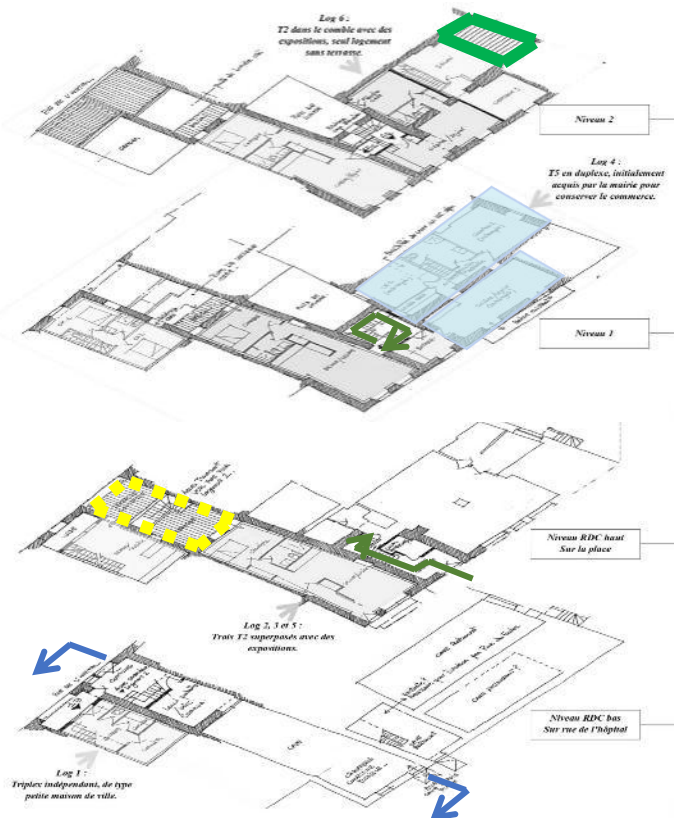
La conduite de projets de territoire

Etudes pré-opérationnelles d'OPAH

- ❑ Analyse des besoins de réhabilitation sur le territoire,
- ❑ Repérage des potentiels bâtis mobilisables (fichiers fonciers + confrontation au terrain),
- ❑ Définition avec les élus et partenaires des thématique prioritaires,
- ❑ Simulations des financements nécessaires sur des immeubles-tests,
- ❑ Calibrage des crédits à réserver auprès des différents financeurs,
- ❑ Préparation de la convention d'opération partenariale.



Enquêtes de terrain à Arinthod (étude OPAH d'Arinthod)



Immeuble-test : 12-13 place de la fontaine
(étude OPAH d'Arinthod)

Vous êtes Propriétaire Occupant / Locataire

Vos coordonnées :

Nom : Prénom :
Adresse personnelle :
Téléphone : Portable : Mail :
Âge : Nombre de personnes occupant le logement :
Profession :
Si vous êtes retraité, merci d'afficher :
Vous êtes : ☐ Propriétaire ☐ Locataire à titre gratuit ☐ Locataire
Si vous êtes locataire, nom et adresse de votre propriétaire :
Si vous êtes propriétaire et que vous souhaitez être locataire sur les lieux, à quel titre ?
.....
Date d'acquisition ou d'entrée dans les lieux : Age du bâtiment :
Votre logement est : ☐ une maison ☐ un appartement ☐ étage :
Vous disposez : ☐ d'une cour ☐ d'un jardin ☐ d'une terrasse ☐ d'un grenier ☐ d'une cave
Nombre de pièces (hors cuisine et salle de bain) : Surface habitable : m²

Votre logement nécessite-t-il des travaux ?

☐ OUI, ils pourraient concerner :
- la toiture ou le toit-terrasse ou le toit plat ou le toit en ardoise
- l'isolation ou la réfection des sols (sols en bois, etc.)
- l'isolation thermique du logement ☐ le remplacement des fenêtres
- l'installation d'une ventilation ☐ l'isolation / le changement de chauffage
- la mise aux normes de l'installation électrique
- la rénovation de la façade ☐ la réfection de la toiture, la charpente
- d'autres travaux (préciser) :
- la réfection des sanitaires (salle de bain, cuisine, etc.)

☐ NON

Votre logement est-il concerné par des problèmes particuliers ?

☐ Présence de plomb ☐ Asbeste ☐ Air libre ☐ Dans les murs ☐ Dans les plafonds
☐ Humidité ☐ Infiltrations ☐ Charbonniers (greniers...) ☐ Insectes xylophages
De manière générale, de quels problèmes avez-vous besoin de votre logement ?

Dans le cadre de cette étude, souhaitez-vous être contacté afin de réaliser un diagnostic de votre logement ? ☐ OUI ☐ NON (dans les deux cas, vous recevrez le formulaire de diagnostic de votre logement) ☐ NON (vous recevrez le formulaire de diagnostic de votre logement) ☐ NON (vous recevrez le formulaire de diagnostic de votre logement)

Vous êtes Propriétaire de logement(s) locatif(s) ou vacant(s)

Vos coordonnées (personne physique ou personne morale propriétaire) :

Nom :
Adresse personnelle :
Téléphone : Portable : Mail :
Si vous êtes propriétaire de plusieurs immeubles, merci de remplir une fiche par immeuble.

Vos logements ou votre immeuble :

Adresse :
Date d'acquisition : Age du bâtiment :
Parties communes : ☐ Cour ☐ Jardin ☐ Terrasse ☐ Logements ☐ Caves
S'agit-il d'un immeuble en copropriété ? ☐ NON ☐ OUI
Si oui, avez-vous un syndicat professionnel, bénévole, aucun des deux ?
Quel est le statut d'occupation du RDC : ☐ logement ☐ commerce ☐ bureau ☐ dépendance
Nombre total de logements dans l'immeuble : dont loués : / vacants :
A quel régime d'imposition êtes-vous soumis pour vos locations :
- Régime réel d'imposition ☐ Régime réel sur les ventes
Bénéficiez-vous actuellement d'un avantage fiscal (à préciser) :
☐ NON ☐ OUI : quel est le montant de l'avantage ?

Décrire vos logements :

	log 1	log 2	log 3	log 4	log 5	log 6	log 7
Nb. Pièces (hors cuisine et salle de bain)							
Surface habitable							
Est-il loué ou vacant ?							
Si vide, dans quel état ?							

Rencontrez-vous des problèmes particuliers ?

☐ Présence de plomb ☐ Asbeste ☐ Air libre ☐ Dans les murs ☐ Dans les plafonds
☐ Humidité ☐ Infiltrations ☐ Charbonniers (greniers...) ☐ Insectes xylophages

Vos logements ou votre immeuble nécessitent-ils des travaux ?

☐ OUI ☐ NON

Dans le cadre de cette étude, souhaitez-vous être contacté afin de réaliser un diagnostic de votre logement ? ☐ OUI ☐ NON (dans les deux cas, vous recevrez le formulaire de diagnostic de votre logement) ☐ NON (vous recevrez le formulaire de diagnostic de votre logement) ☐ NON (vous recevrez le formulaire de diagnostic de votre logement)

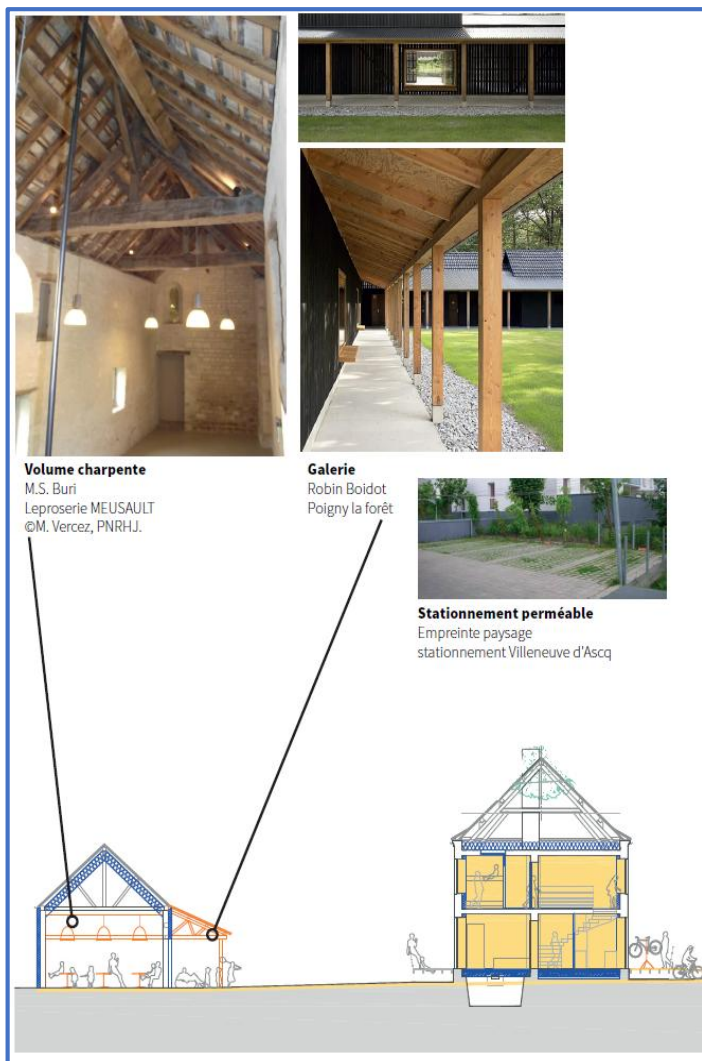
Enquêtes d'intentions de travaux (étude OPAH-RU Louhans-Cuiseaux)



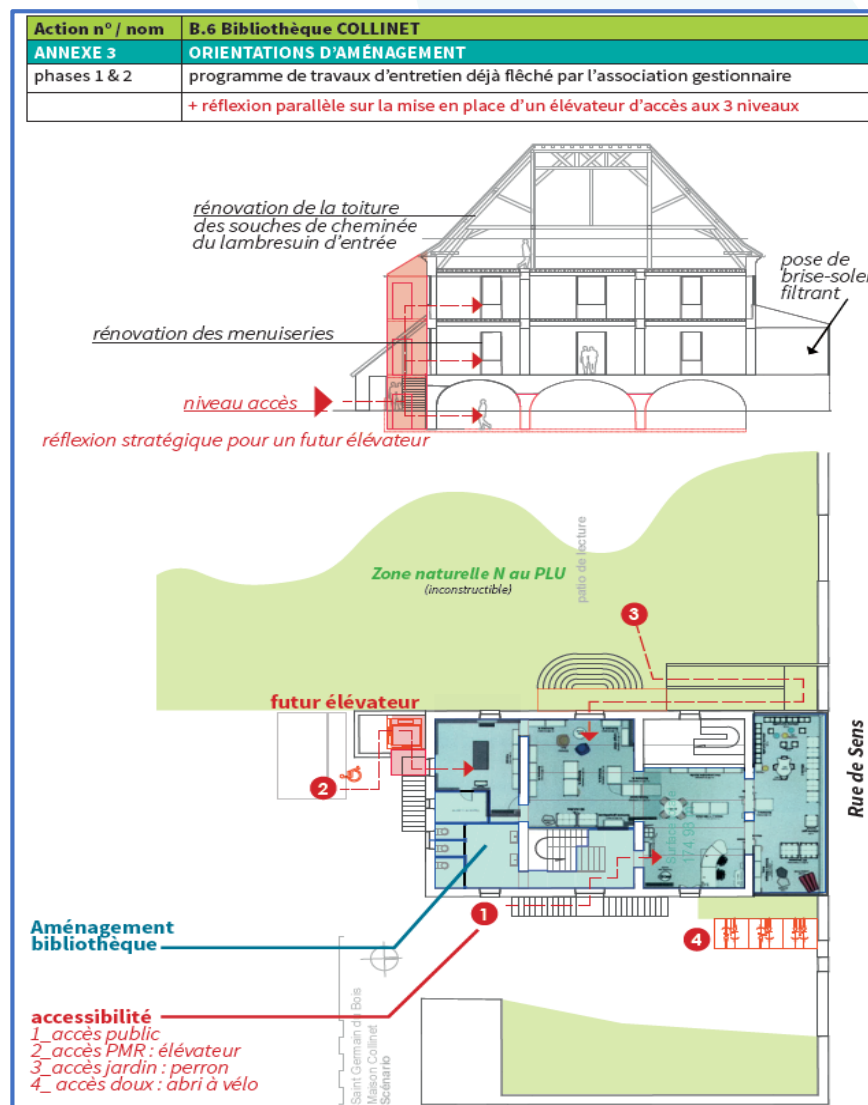
La conduite de projets de territoire

Études de Revitalisation de bourgs-centres

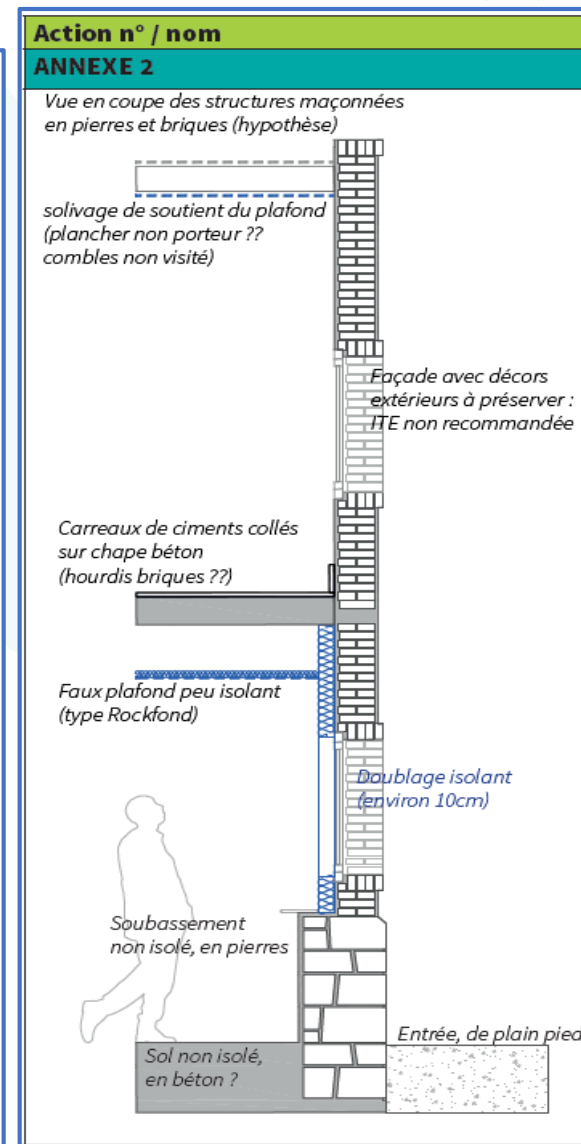
Fort de l'expérience d'une dizaine d'études de revitalisation sur les territoires du Pays lédonien et Terre d'Emeraude, SOLIHA mène un programme de plan guide d'actions de revitalisation à Saint Germain-du-Bois (71).



Réhabilitation d'une maison en gîte d'étape



Programmation d'un tiers lieu dans l'actuelle bibliothèque



Réhabilitation de halles en logements



La conduite de projets de territoire

Accompagnement des collectivités locales dans leurs projets immobiliers (Jura)

Nos missions

Réaliser une étude de faisabilité :

- **Diagnostiquer** l'ensemble foncier et bâti concerné, pour en faire apparaître les potentialités et les contraintes,
- **Proposer** des scénarii d'aménagement,
- **Évaluer** les coûts : travaux et frais annexes
- **Étudier** les modalités de financement.

Cette phase, préalable au volet opérationnel, se veut être **un véritable outil d'aide à la décision** pour les élus (*pour faire, ou ne pas faire ...*).

Assister la collectivité dans la réalisation de son opération,

- **Faire le lien** entre la collectivité maître d'ouvrage, les différents prestataires et les financeurs, du début jusqu'à la fin de l'opération,
- **Connaître** les contraintes réglementaires et **s'adapter** aux dispositifs financiers sans cesse renouvelés,
- **Constituer** les dossiers de demandes d'aides,
- **Défendre**, avec les élus, l'opération auprès des financeurs,
- **Solliciter** le versement des aides acquises par la collectivité.

Bilan de l'activité en 2024

Une **vingtaine de communes toujours accompagnées** au cours de cet exercice, dont celle de **LES CROZETS** qui a vu son chantier prendre fin !



Les Crozets, amélioration énergétique d'un immeuble locatif (niveau BBC) : isolation planchers bas et hauts, ITE et remplacement de la chaufferie fuel par une nouvelle à granulés de bois.

Coût HT de l'opération, toutes dépenses confondues (travaux + honoraires) : **358 100 €**

- Aide **ÉTAT** / DETR : 107 400 €, *soit 30% du coût de l'opération*

- Aide **DEPARTEMENT** du Jura sur parc communal BBC (et bonus chaufferie bois) : 59 500 €, *soit 17%*

- **Autofinancement** : 191 200€, *soit 53%*



La conduite de projets de territoire

Animations d'opérations groupées

Ex. Animation de l'OPAH-RU Cœur de ville de Saint-Claude 2024 - 2028

- Reconquête de la vacance
- Volet renouvellement urbain
- Traitement façades et communs
- Installations Ascenseurs
- Opération ORI – DUP Travaux
- Mobilisation des copropriétés

RÉNOVATION URBAINE.

7 millions d'euros investis pour rénover le centre-ville

Saint-Claude lance une grande opération de rénovation de son centre-ville. Les propriétaires, investisseurs, bailleurs peuvent se rapprocher de la société Soliha, avant une réunion publique ce lundi 26 février.

Cela ressemble à une véritable opportunité pour la ville. Mardi 13 février, Jean-Louis Millet, maire de la ville, Isabelle Heurtier, présidente de Haut-Jura Saint-Claude et Philippe Passot, vice-président de la communauté de communes, ont présenté les contours d'un vaste plan d'aménagement urbain.

Appelée « Opération programmée d'amélioration de l'habitat et de renouvellement urbain » (simplifiée « OPAH-RU »), ce programme doit donner une peau neuve aux immeubles du centre-ville de Saint-Claude.

Cette opération est possible dans le cadre du programme Petites Villes de Demain, afin d'améliorer la vie des citoyens dans les villes de moins de 20 000 habitants », explique Isabelle Heurtier. « Il permet aux villes lauréates, dont Saint-Claude fait partie, de bénéficier d'un soutien spécifique de l'Etat pour accélérer leur revitalisation. »

Parmi les grands enjeux affichés par ce plan, il y a les velléités de lutter contre l'insalubrité et l'habitat indigne, d'accueillir

de nouveaux habitants au centre-ville et de reconquérir les logements vacants. Selon les premières estimations, ce sont plus de 500 logements prisés à rénover et une enveloppe de plus de 7 millions d'euros à attribuer aux différents projets.

Une association à la manœuvre

Investisseurs, bailleurs, propriétaires, copropriétaires... Tous les intéressés vont pouvoir bénéficier d'un accompagnement pour rénover leurs biens dans le centre-ville, immeubles vétustes ou dégradés, annonce les élus. Que ce soit pour des travaux d'isolation, de menuiserie, de chauffage, ventilation ou d'adaptation au logement, l'association Soliha (pour Solidarité Habitat), qui intervient dans l'amélioration de l'habitat, aura la charge de mener à bien le projet. Clément Bille, chargé d'opération au sein de l'association, sera le seul interlocuteur pour les propriétaires éligibles au projet. Il doit les accompagner dans leurs démarches, répondre aux questions techniques, financières, administratives, et tout ça gratuitement.



Isabelle Heurtier, Philippe Passot, Jean-Louis Millet et Clément Bille, ensemble pour cette opération. Guy Monneret.

Soliha aura également pour mission de déterminer l'éligibilité du propriétaire, de lancer des études de faisabilité, d'estimer les montants des subventions et d'évaluer la rentabilité locative des opérations.

L'une des conditions pour bénéficier de cette opération : les travaux doivent être réalisés par des professionnels reconnus garants de l'environnement (RGE) et ne pas être engagés avant le dépôt des dossiers de demandes d'aides.

Une réunion publique pour présenter plus en détail cette OPAH-RU du centre-ville de Saint-Claude aura lieu lundi 26 février, à 18 h 30 à la Salle Bavoussier-Lançon, à Saint-Claude.

Infos : Contact infos : 03 84 86 19 10 habitat@hautjurasaintclaud.fr / www.hautjurasaintclaud.fr / www.soliha.fr
Valentin Marchand et Guy Monneret (CLP)

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Haut-Jura Saint-Claude

12 bis Boulevard de la République
39000 SAINT-CLAUDE
03 84 43 89 00
contact@hautjurasaintclaud.fr
www.hautjurasaintclaud.fr

DES AIDES POUR VOS TRAVAUX !

BESOIN D'AMÉLIORER VOTRE LOGEMENT ?

ISOLER RÉNOVER ADAPTER

CONSEILS, ACCOMPAGNEMENTS & AIDES LOCALES

Contactez-nous
03.84.86.19.10
habitat@hautjurasaintclaud.fr

Ministère de la Cohésion des Territoires
Agence de l'habitat
France Rénov'
Haut-Jura Saint-Claude
Soliha

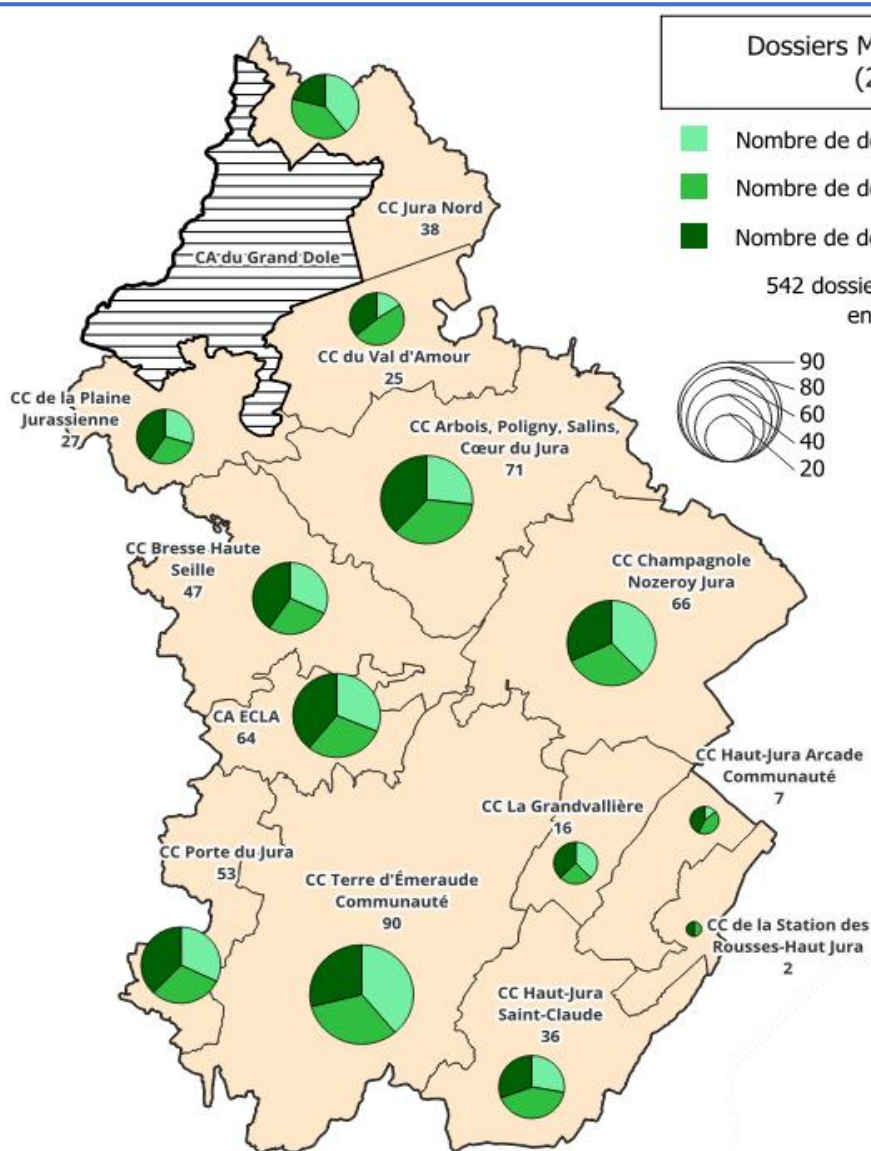


+ Programme d'animation complémentaire à l'OPAH-RU voulu par la Communauté de Communes pour couvrir le reste de la Ville et ses 21 autres communes : Financement mission confiée à SOLIHA d'accueil des 1ers contacts (guichet territorial) + Prise en charge d'une partie des missions d'AMO + Attribution d'aides locales aux travaux.



Animations d'opérations groupées

Ex. 3^{ème} et dernière année d'animation du Programme d'Intérêt Général porté par le Conseil Départemental du Jura



	2022	2023	2024
Contacts	805	555	381
Visites	405	410	282
Dépôts	228	246	187

Le programme vise la rénovation énergétique des logements des propriétaires occupants.

Tous les dossiers traités en rénovations d'ampleur présentent en moyenne un coût de travaux de **42 k€ TTC**, des subventions de **30 k€ TTC**, et un gain énergétique de **54%**.





Animations d'opérations groupées Ex. Animation de l'OPAH CUCM (2021-2024)

- Signature de la convention d'OPAH en juin 2021
- Début de l'animation d'OPAH en juillet 2021
- **Objectif prioritaire** : redonner de l'attractivité au territoire

• Objectifs quantitatifs sur 3 ans :

- Accompagner la rénovation de 376 logements,
➤ % de réalisation : **115 % (431)**
- Accompagner 60 logements locatifs,
➤ % de réalisation : **118 % (71)**
- Rénover les façades des cœurs de villes (240 logements)
➤ % de réalisation : **59 % (142)**

❑ **En 2024, les objectifs totaux ont été atteints à 85%**

• Bilan 2024 : 266 réalisations

- **331** contacts (1581 contacts sur 3 ans).
- **240** visites techniques (890 visites).
- **226** logements ont fait l'objet d'une demande de subvention dont **13** logements locatifs.
- **40** logements concernés par une opération façades.

TRANSITION ÉCOLOGIQUE
Informations

L'AIDE À L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

La Communauté Urbaine soutient des projets de rénovation de l'habitat dans le cadre du dispositif OPAH.

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) est un dispositif porté par la Communauté Urbaine, l'Agence nationale de l'habitat et le Département de Saône-et-Loire qui vise à soutenir les travaux de réhabilitation de logements sur la Communauté Urbaine. Le but est d'apporter des aides financières et des conseils techniques aux propriétaires occupants ou propriétaires bailleurs pour des travaux de rénovation de leurs logements.

Sur le territoire, l'organisme Soliha est mandaté par la Communauté Urbaine. Dans le cadre de l'OPAH, Soliha réalise à titre gracieux des rendez-vous pour les propriétaires dans le cadre des permanences, des visites préalables des logements pour bien appréhender les aspects techniques du projet, évalue le montant des financements prévisionnels pouvant être mobilisés selon les conditions d'éligibilité aux aides et accompagne le propriétaire tout au long de ces démarches. Une condition importante : les travaux ne doivent pas être commencés avant le dépôt des demandes de subventions.

Depuis juin 2021, ce sont environ **450 logements** du territoire qui ont bénéficié de travaux de rénovation soutenus dans le cadre de l'OPAH. Ces travaux concernent la rénovation énergétique, l'adaptation du logement pour le maintien à domicile ou encore la remise aux normes de logements très dégradés.

Communauté Urbaine Creusot Montceau
Des aides pour rénover votre logement
Opération programmée d'amélioration de l'habitat
Appelez le 03 85 21 01 60

Concernant l'OPAH en cours, le montant total des aides s'élève à 7,2 M€ financés à hauteur de 5 M€ par l'ANAH, 1,6 M€ par la Communauté Urbaine, 620 k€ par le Département. Les villes de Creusot, Montceau-les-Mines, Gênelard, Blanzay apportent également des aides au ravalement de façades, et Montchanin soutient également des actions dites "socles" de l'OPAH.

Creusot Montceau
Communauté Urbaine

8 Territoire De Tous Les Possibles

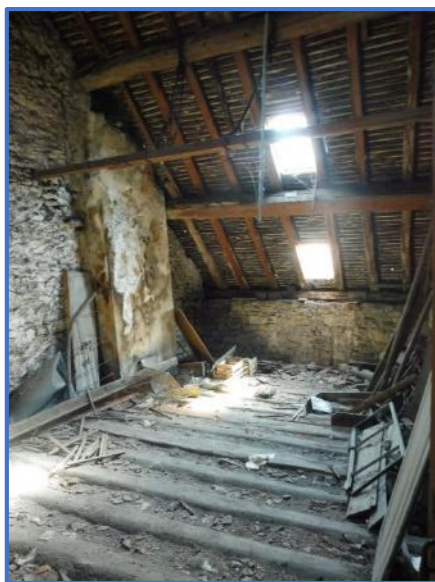


La conduite de projets de territoire

Animation du volet de renouvellement urbain des OPAH-RU

Ex : accompagnement de la procédure d'ORI, Opération de Restauration Immobilière, de la ville de Salins-Les Bains.

- ❑ 3 immeubles vacants et dégradés au cœur du centre-ville font l'objet d'une DUP-Travaux suite à un arrêté préfectoral de décembre 2022, pris à la demande la ville de Salins.
- ❑ Phase d'échanges et de négociation avec les propriétaires tout au long de l'année 2023. Sans résultat tangible ...
- **Enquête parcellaire au 2^{ème} trimestre 2024.** Les propriétaires se sont vu notifier par le Préfet du Jura un délai de 18 mois pour réaliser les travaux, sous peine d'expropriation.
- **Perspective 2025 :** expropriation des 3 immeubles au profits de la ville.





Faisabilités dans le cadre des animations d'OPAH et OPAH-RU

Ex : OPAH-RU de Cuisery
Réhabilitation du 94 Grande Rue

2_ scénario

Principes d'aménagements

Actuellement, la situation de la cage d'escalier n'est pas satisfaisante et cette position allonge les circulations pour atteindre les logements, crée des servitudes de vue, oblitère la possibilité de terrasse privative...

La travée centrale est trop sombre et profonde pour y aménager décemment des pièces à vivre. Elle est par ailleurs située à la charnière entre deux époques constructives, avec des importantes différences de niveaux. Enfin, un certain nombre de réseaux transitent déjà par ce secteur.

Le scénario consiste à utiliser ce point dur de l'ensemble immobilier, cette travée centrale, la plus haute, la moins lumineuse, la plus difficile à aménager... pour servir de colonne vertébrale au projet : circulations verticales escalier et monte-charge, gaines techniques, colonne de ventilation naturelle, ouverture de loggia et terrasses...

Les logements pourront être distribués directement de part et d'autre de cette travée. Grâce au monte-charge, plusieurs logements pourront être accessibles aux personnes en situation de handicap moteur, aux niveaux 2 et 3.

Les logements disposeront d'espace extérieur privatif : terrasse, loggia, balcon ou passerelle.

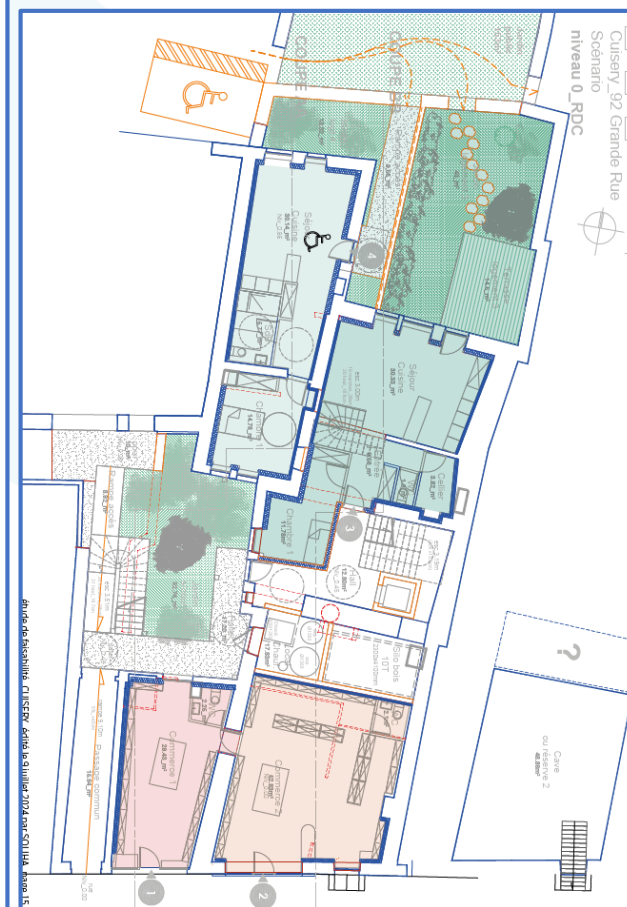
Tous les logements sont traversants, permettant ainsi de les rafraîchir par «surventilation nocturne».

Un second escalier permet d'atteindre deux logements sur rue en préservant l'intimité des espaces extérieurs des autres logements.



Qualités architecturales

Le parti architectural consiste à consacrer une travée aux équipements de distribution des locaux et des réseaux. Une autre préoccupation porte sur la recherche de qualité des espaces à vivre. Le creux en loggia ménagé dans la travée centrale facilite également la ventilation des logements et crée des espaces extérieurs utilisables tout au long de l'année, protégés des intempéries légères.





La conduite de projets de territoire

Études & animations d'opérations façades et vitrines en centres-villes

Animation d'opérations façades à :

- Arinthod
- Cuisery
- Lons-le-Saunier
- Orgelet
- Saint-Claude
- Salins-les-Bains

Animation d'opération vitrines à :

- Cuisery
- Morez

Études d'opportunité, guide de rénovation, campagne de communication sur les nouvelles opérations, Puis animation des opérations en cours

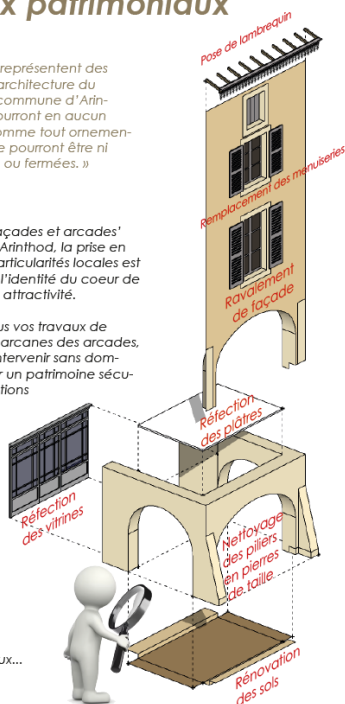
Des enjeux patrimoniaux

« Les arcades et voûtes représentent des éléments typiques de l'architecture du centre historique de la commune d'Arinthod. Les arcades ne pourront en aucun cas être obstruées et comme tout ornementation ancienne, elles ne pourront être ni détruites, ni recouvertes ou fermées. » (SPR _2.2.2-6)

Pour cette opération 'façades et arcades' décidées par les élus d'Arinthod, la prise en compte de toutes les particularités locales est un moyen de maintenir l'identité du cœur de village et de raviver son attractivité.

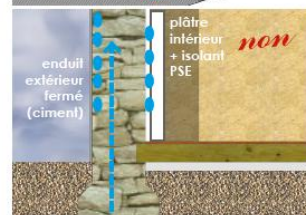
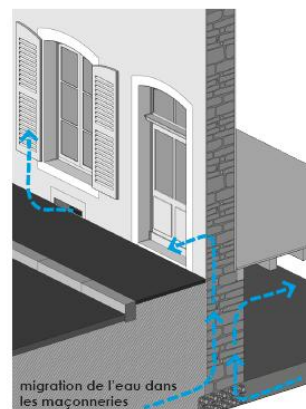
Suivez le Guide pour tous vos travaux de façades, découvrez les arcanes des arcades, comprenez comment intervenir sans dommages irréversibles sur un patrimoine séculaire, respectez les intentions des maîtres bâtisseurs, faites les bons choix en termes de matériaux et de mise en œuvre.

Orientez dès le départ votre programme de travaux en prenant en compte toutes les particularités et les contraintes techniques du bâti ancien, les exigences du SPR, les règles techniques, les savoir-faire ancestraux...



La pérennité des façades

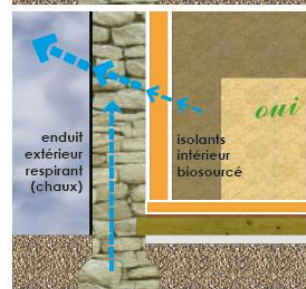
Agir sur la 'peau' du bâti ancien n'est pas anodin. Les immeubles d'avant 1945 sont naturellement sujets aux remontées capillaires d'eaux provenant du sous-sol. Il est essentiel que cette humidité puisse s'évaporer naturellement, à la fois par les **caves ventilées**, et par les parois en contact avec l'air, via les **joints et enduits** qui doivent impérativement être **perspirant**, c'est à dire être traités à la chaux naturelle en excluant les enduits ciments hydrofuges. (SPR _2.2.2-3) Aucune ornementation ancienne de façade ne doit être détruite ou recouverte (bandeau, moulure, coniche, éléments d'angle et encadrements. (SPR _2.2.2-4)



L'isolation des façades

Le choix des matériaux d'isolation et de leur mise en œuvre doit tenir compte de beaucoup de paramètres croisés liés aux spécificités de chaque construction : nature de la structure, humidité naturelle du sol et migration d'eau dans les maçonneries, présence d'enduit intérieur en plâtre, mode de ventilation...

Le professionnel en charge de l'isolation vérifiera auprès du fabricant que les produits préconisés respectent : la perspiration des enduits extérieurs, le degré d'ouverture des matériaux à la vapeur d'eau, l'origine biosourcée des isolants intérieurs, les équilibres hygrothermiques... afin de satisfaire à ses obligations de résultat.





Des changements importants pour 2025

Le 13 mars 2024, l'ANAH a officialisé la fusion des programmes SARE, PIG et OPAH, créant ainsi le « Pacte territorial France Rénov' », pour organiser localement le service public de la rénovation de l'habitat (SPRH).

Les PIG et OPAH classiques ne seront plus mis en place, mais les OPAH-RU, OPAH-CD et Plans de Sauvegarde (PDS) sont maintenus.

Volets d'action :

La convention de mise en œuvre est signée par l'État et l'EPCI (et/ou le Département) pour une durée de 3 à 5 ans

Volet dynamique territoriale

Volet information - conseil -
orientation

Volet accompagnement
(facultatif)

☐ Pour SOLIHA :

- Réponse à l'appel d'offres du Département du Jura pour l'animation du Pacte Territorial **France Rénov' Jura** sur l'ensemble du territoire départemental.

Retenu dans le cadre du marché public aux côtés de l'ADIL et de l'AJENA, SOLIHA contribue à la mise en œuvre de ce dispositif, qui s'articule autour des deux volets obligatoires.

- Transformation des études pré-opérationnelles d'OPAH en calibrages et conventions pour la mise en place de Pactes Territoriaux :

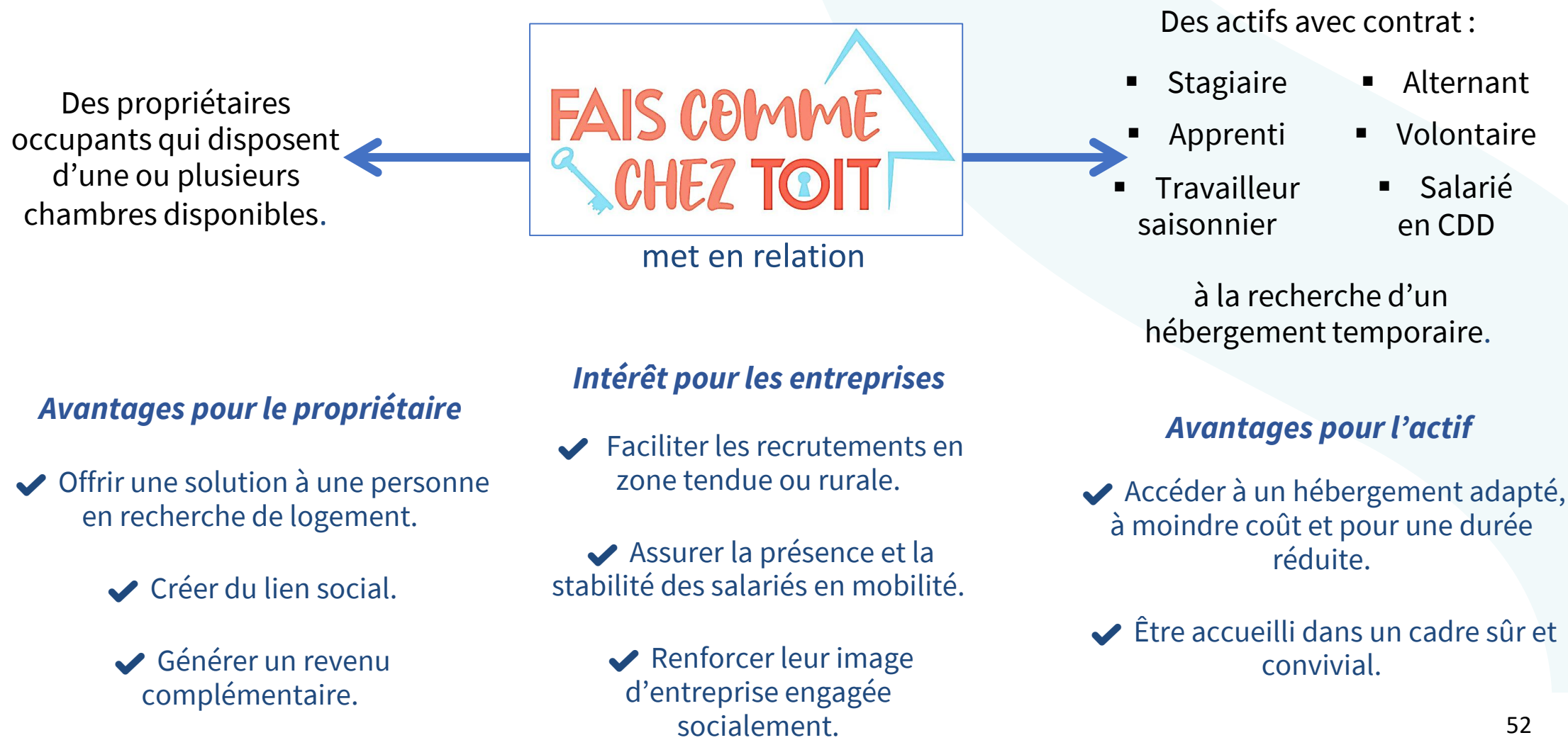
- CC Bresse Louhannaise Intercom'
- CC Bresse Nord Intercom
- CC Bresse Revermont 71
- CC Entre Saône et Grosne
- CC Grand Autunois Morvan
- CC Terres de Bresse

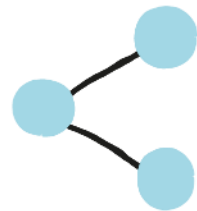


Nouvelles interventions prévues en 2025

Fais Comme Chez TOIT, un dispositif qui permet aux travailleurs saisonniers, alternants ou stagiaires de trouver un hébergement temporaire chez l'habitant.

Le dispositif est en phase d'étude. Sa mise en place est prévue pour le 1er janvier 2026.





Bilan des structures satellites

SOLiHA AGENCE
IMMOBILIÈRE
SOCIALE

SiCA CONCEPTION
MAÎTRISE
D'ŒUVRE

ALKHOS ETUDE
CONSEIL
INGENIERIE
DONNONS DU SENS A VOS PROJETS



L'AIS : Gestion locative sociale

SOLiHA AGENCE
IMMOBILIÈRE
SOCIALE
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

JURA

4 ETP
Budget : 327 K€

SOLiHA AGENCE
IMMOBILIÈRE
SOCIALE
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

CENTRE-EST

3,3 ETP dont 1 salariée mise à disposition
Budget : 225 K€

659 logements
en mandats de
gestion

Jura : 380
Saône-et-Loire : 279

136 familles logées en
2024

Jura : 72

Saône-et-Loire : 64

Soit 224 personnes

Jura : 114 personnes dont
33 enfants

Saône-et-Loire : 110
personnes dont 46 enfants

60 nouveaux
logements captés

Jura : 26

Saône-et-Loire :
34



SOLiHA AGENCE
IMMOBILIÈRE
SOCIALE
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

JURA

SOLiHA AGENCE
IMMOBILIÈRE
SOCIALE
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

CENTRE-EST

QUELQUES CHIFFRES CLÉS SUR LES FAMILLES LOGÉES

Situation professionnelle des ménages

- emploi précaire ou demandeurs d'emploi
- Bénéficiaires des minima sociaux ou RSA ou AAH
- emploi stable
- retraité
- autres

JURA

26%

19%

46%

9%

SAÔNE-ET-LOIRE

24%

7%

51%

16%

2%

D'où viennent-ils?

50% étaient sans logement, hébergés chez des tiers ou en structure d'hébergement (CHRS, logement temporaire, dispositif d'asile)

40% étaient locataires principalement dans le parc privé

10% étaient propriétaires



Revenu moyen par ménage (hors APL) : **1 800€**



La SiCA : La maîtrise d'œuvre

SiCA CONCEPTION
MAÎTRISE
D'ŒUVRE

JURA

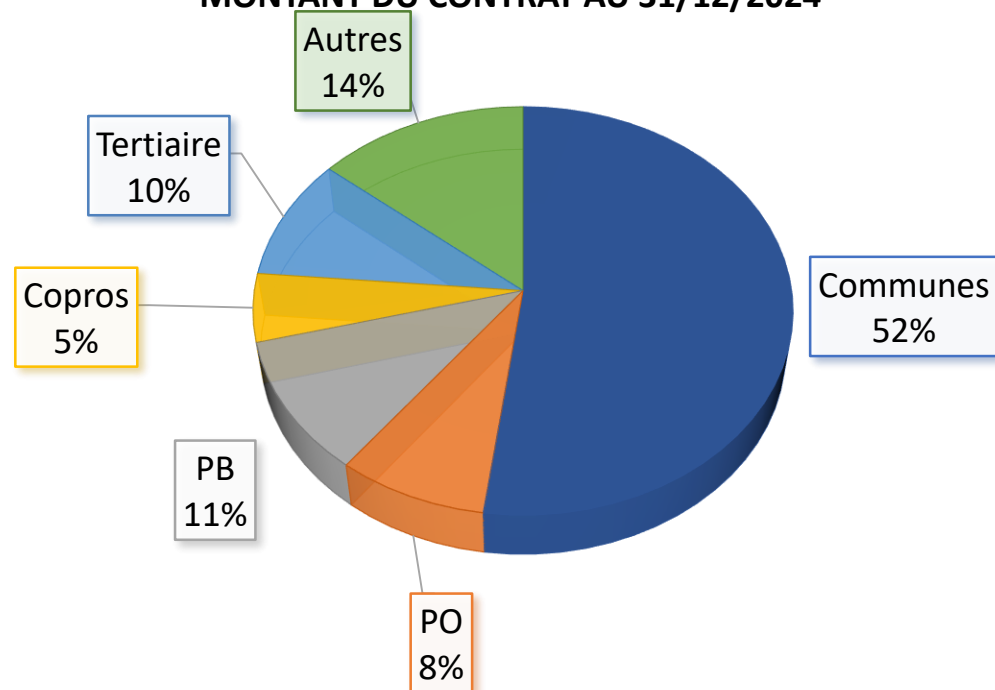
5 salariés dont 4,20 ETP

CHIFFRE D'AFFAIRES EN 2024 : 211 K€

60 AFFAIRES :

- 40 dans le Jura
- 20 en co-traitance avec SOLIHA 25-21-90

RÉPARTITION SELON TYPES DE CLIENTS EN % DU
MONTANT DU CONTRAT AU 31/12/2024



Rénovation thermique du « Crêt aux fourmis » - Les Crozets

Maître d'ouvrage : Commune de Les Crozets

Montant de travaux : 320 000 € HT

AVANT TRAVAUX



APRÈS TRAVAUX





ALKHOS : Etude, conseil et ingénierie de projets

ALKHOS ETUDE
CONSEIL
INGENIERIE
DONNONS DU SENS A VOS PROJETS



MOBILITÉS DOUCES

SIGNALISATION

PUBLICITÉ EXTÉRIEURE

Activité :

Études d'opportunité, programmation, faisabilité, AMO sur des projets de développement/aménagement touristique ou du cadre de vie.

- 4 salariés
- Chiffre d'affaires en 2024 : 309 K€



Extrait du Schéma directeur cyclable de la C.C. Serein et Armance (Yonne)



Trois certifications

- Maintien de la **certification SGS QUALICERT** en 2025, suite aux audits réalisés au mois de juin au siège à Lons le Saunier mais aussi sur les antennes à Dole, à Mâcon et à Montceau-les-Mines.
- Maintien du **label RGE QUALIBAT** dans le cadre de la réalisation d'audits énergétiques en maison individuelle en 2025.
2026 sera une année de renouvellement avec des exigences à respecter avec un rendu de données conséquent.
- Agrément **Mon Accompagnateur Rénov** attribué le 23/09/2022 pour une durée de quatre ans.



WWW.QUALICERT.FR



100% de nos partenaires ayant répondu à notre enquête de satisfaction envoyée en 2025 se disent **plutôt satisfaits voire très satisfaits** de la prestation de service de SOLIHA JURA SAÔNE-ET-LOIRE

100% des collaborateurs admettent que notre engagement dans la démarche Qualité nous inscrit dans une démarche d'amélioration continue, que les procédures et process posent un cadre commun facilitateur à bien des niveaux

Le taux d'insatisfaction demandeurs reste très bas.



Implantation



Implantation de SOLIHA

SOLIHA dans le Jura et en Saône-et-Loire

Antenne de Montceau-les-Mines

4, Espace Carnot -
71300 Montceau-les-Mines

Tél : 03 85 21 01 60

Antenne de Dole

23, rue Pointelin - 39100 Dole

Tél : 03 84 86 19 10

Siège Social à Lons-le-Saunier

Maison de l'Habitat - 32, rue Rouget de Lisle -
BP 20460 - 39007 Lons-le-Saunier

Tél : 03 84 86 19 10

E-mail : contact@jura.soliha.fr

Agence de Mâcon

94, rue de Lyon - CS 20440 -
71040 Mâcon cedex 9

Tél : 03 85 21 01 60

0 25 50 km

SOLIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT
JURA SAÔNE-ET-LOIRE



Organisation



L'Effectif de SOLIHA

Une équipe de 41 salariés, dirigée par Christophe RUELLAN, répartie sur les 4 sites

41 salariés représentant 38,3 ETP :
Jura : 26 / Saône-et-Loire : 15

28 Femmes / 13 Hommes
5 cadres / 6 agents de maîtrise / 30 employés

Une stabilisation des ETP en 2025 après une période de croissance

SOLIHA AIS (Jura + Saône-et-Loire) : 8 salariées

SICA Jura : 5 salariés

ALKHOS : 4 salariés

Soit au global : 58 salariés

Siège à Lons-le-Saunier



Agence à Mâcon



Antenne à Dole



Antenne à Montceau-les-Mines





Vie statutaire



Composition de l'Assemblée Générale :

44 membres dont :

7 membres de droit : les représentants des Conseils Départementaux du Jura (4) et de Saône-et-Loire (3)

37 membres actifs : dont 18 du Jura et 19 de Saône-et-Loire

Composition du Conseil d'Administration :

➡ 12 membres au moins / 36 membres au plus dont au maximum :

4 Conseillers Départementaux du Jura

3 Conseillers Départementaux de Saône-et-Loire

Les autres administrateurs sont élus pour 3 ans par l'Assemblée Générale parmi les membres actifs (mini 5 / maxi 29).

Actuellement, le Conseil d'Administration est composé de 31 membres dont :

21 membres du JURA dont 4 Conseillers Départementaux

10 membres de SAÔNE-ET-LOIRE dont 3 Conseillers Départementaux



COMPOSITION DU BUREAU :

- Le bureau est élu pour 3 ans
- au minimum 5 personnes : 1 Président / 2 Vice-Présidents / 1 Trésorier / 1 Secrétaire
- au maximum 7 personnes : même composition avec 1 trésorier adjoint et 1 secrétaire adjoint

Parmi ces membres, au moins deux d'entre eux doivent être issus du Conseil Département du Jura et un est issu du Conseil Départemental de Saône-et-Loire.

Actuellement, le bureau comprend 7 membres. Il est composé comme suit :

- Présidente : Christelle MORBOIS (Conseil Départemental du Jura)
- 1^{er} Vice-Présidente : Christine ROBIN (Conseil Départemental de Saône-et-Loire)
- 2^{ème} Vice-Président : René MOLIN (Conseil Départemental du Jura)
- Trésorière : Agnès MARTINET-FIDON (ADIL du Jura)
- Secrétaire : Philippe ANTOINE (Conseil Départemental du Jura)
- Trésorière adjointe : Rachel GAUT (UNPI de Saône-et-Loire)
- Secrétaire adjoint : Olivier BONNOT (CAF du Jura)



La vie statutaire / Renouvellement du CA

Membres actifs / JURA	Candidature au CA	Représentés par
Mme Hélène PELISSARD	Pas de réponse	
ABRAPA	Démission	
Action Logement Services	OUI	M ^{me} Nathalie ROZAND
ADIL du Jura	OUI	M ^{me} Agnès MARTINET-FIDON
ADMR du Jura	OUI	M. Thomas SCRIVE
AJENA	OUI	M ^{me} Jacqueline FERRARI
Association des Maires du Jura	OUI	M. Patrick CHAMOUTON
CAF du Jura	OUI	M. Olivier BONNOT
Crédit Agricole de Franche-Comté	OUI	M. Olivier CASSARD
CAPEB du Jura	OUI	M. Christophe DAVILLER
CAUE du Jura	OUI	M. Stéphane ECARNOT
Chambre d'Agriculture du Jura	OUI (à confirmer)	M. Emmanuel FERREUX
Chambre des Métiers du Jura	OUI	M. Marc PEGUILLET
Chambre des Notaires	Démission	
FFBTP du Jura	OUI	M. Claude CANIOTTI
MSA de Franche-Comté	OUI (à confirmer)	M. Philippe GROSPERRIN
SACICAP PROCIVIS de Franche-Comté	OUI (à confirmer)	M. Jean MEYER
UDAF du jura	OUI	M. Jean-François DUMONT



La vie statutaire / Renouvellement du CA

Membres actifs / SAÔNE-ET-LOIRE	Candidature au CA	Représentés par
ADIL de Saône-et-Loire	OUI	M. David TAVERNIER
Agence technique départementale du 71	OUI	M. Jean-François COGNARD
Association des Maires de Saône-et-Loire	Pas de réponse	
CAF de Saône-et-Loire	OUI	M ^{me} Olive HOUSSOU-TARRIT
Caisse d'Épargne	Démission	
CAPEB de Saône-et-Loire	OUI	M. Pascal FRAGASSI
CAUE de Saône-et-Loire	OUI	M ^{me} Laurence PROD'HOMME
Chambre des Métiers de Saône-et-Loire	Pas de réponse	
Chambre des Notaires de Saône-et-Loire	Pas de réponse	
Fédération Départementale des Foyers Ruraux	Pas de réponse	
FDSEA de Saône-et-Loire	Démission	
FFBTP de Saône-et-Loire	OUI	M ^{me} Laurence GODET-HUMBERT
GROUPAMA Rhône Alpes	Pas de réponse	
MSA Bourgogne	Pas de réponse	
SACICAP-PROCIVIS Bourgogne Sud Allier	OUI	M. Xavier DE TAILLANDIER
UDAF de Saône-et-Loire	OUI	M. Michel BISSARDON
UNPI de Saône-et-Loire	OUI	M ^{me} Rachel GAUT
Association des Maires ruraux de Saône-et-Loire	OUI	M. Jean François FARENC

15 candidats pour le JURA (dont 3 en attente de confirmation)
10 candidats pour la SAÔNE-ET-LOIRE



Projet de résolutions

1^{ère} résolution

L'Assemblée Générale approuve le Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 19 septembre 2024.

2^{ème} résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir examiné et entendu le rapport moral, le rapport d'activité 2024, le rapport de gestion et les rapports du Commissaire aux Comptes :

- approuve ces documents tels qu'ils sont présentés,
- approuve les comptes arrêtés au 31 décembre 2024 et donne quitus au Conseil d'Administration de sa gestion.

3^{ème} résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve les conventions réglementées mentionnées dans le rapport spécial du commissaire aux comptes intervenues entre SOLIHA JURA SAÔNE-ET-LOIRE, SICA Jura, SOLIHA AIS Centre Est, SOLIHA AIS Jura et ALKHOS, et autorise le renouvellement de ces conventions telles qu'elles ont été présentées pour le bon fonctionnement de la structure.

4^{ème} résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, décide d'affecter le résultat de l'exercice, excédent de 14 725€, à l'apurement du compte « Report à nouveau déficitaire ».

5^{ème} résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve le Budget Prévisionnel 2025.

6^{ème} résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire valide la poursuite du soutien à la SICA Jura.

7^{ème} résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire :

- procède au renouvellement du Conseil d'Administration conformément aux statuts de l'association :
- prend acte des candidatures reçues de la part des membres actifs
- valide la composition du Conseil d'Administration tel qu'elle a été présentée

L'Équipe de SOLIHA JURA SAÔNE-ET-LOIRE
Vous remercie pour votre attention

SOLiHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

JURA SAÔNE-ET-LOIRE